

## Les Fiancés : histoire de la peste milanaise du XVII<sup>e</sup> siècle

*Les Fiancés*, le roman qu'Alessandro Manzoni fit paraître entre 1821 et 1842, constitue un chef-d'œuvre de la littérature romanesque italienne. L'ouvrage nous raconte l'histoire d'amour de deux fiancés ayant pour décor une Lombardie déchirée par la guerre et par la peste au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce magnifique et envoûtant roman historique nous dévoile de superbes tableaux d'une Italie en pleine crise. Alessandro Manzoni décrit avec précision l'épidémie de peste s'emparant de Milan. Manzoni en parle longuement, avec un regard d'une intelligence exceptionnelle. Il arrive à nous plonger au sein d'une population étant dans le refus le plus total d'y croire, puis la suspicion, le désordre, le chaos, le mensonge, la cruauté aussi... Manzoni ne nous épargne rien de cette maladie qui pourrit tout jusqu'au cœur des hommes.

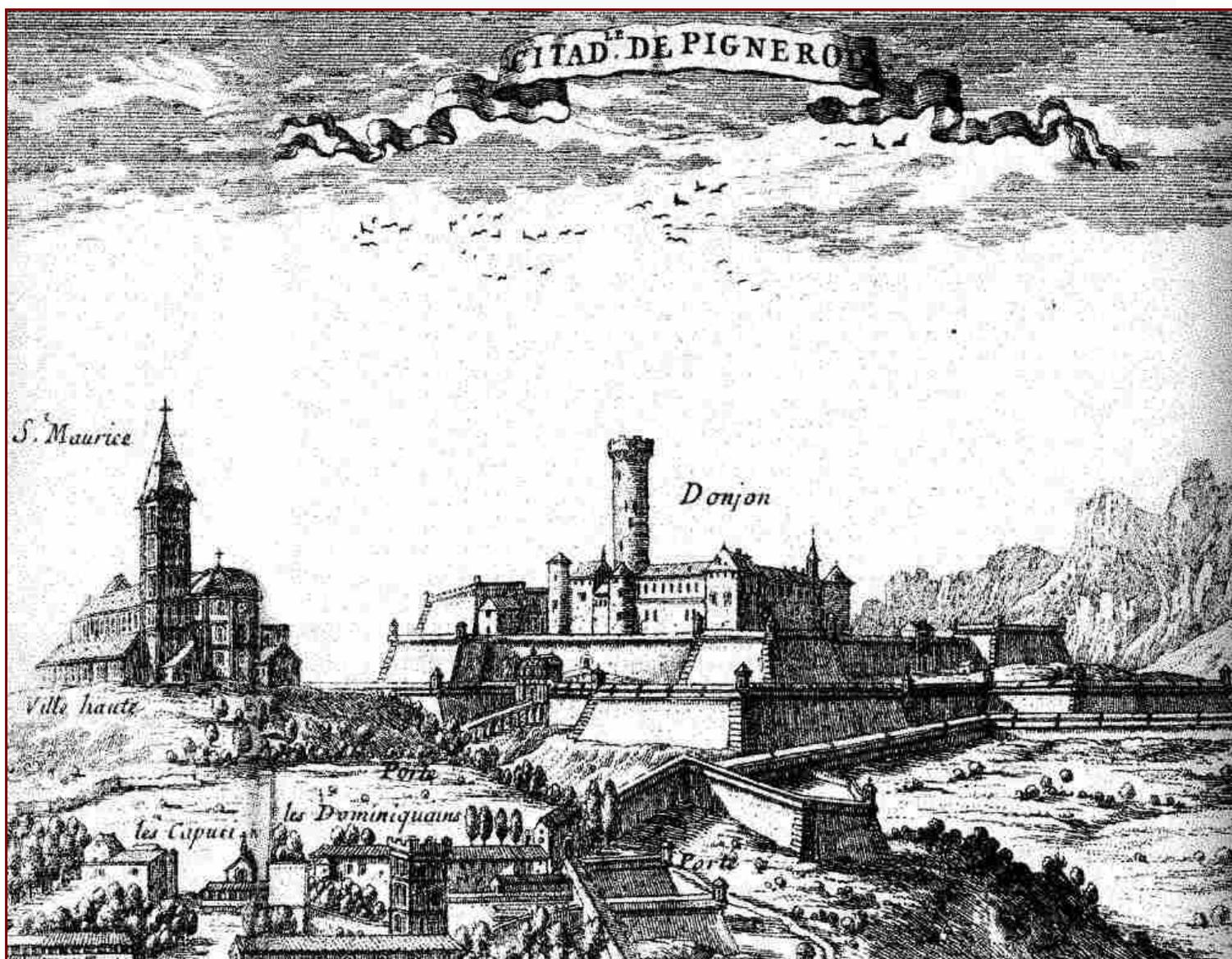


### Gravure de Melchiorre Gherardini, « La place San Babila à Milan pendant la peste de 1630 ».

La « Porta Orientale » est en arrière-plan. Au centre de la place se dressent la colonne de Santa Mona (1585) et la colonne du Lion (1628). Au pied de l'ancien un prêtre célèbre la messe. Huit charrettes chargées de cadavres se dirigent vers la Porta Orientale, vraisemblablement jusqu'au cimetière de Santo Gregorio qui se tenait près du lazaret au-delà de la porte de la ville. Un autre cadavre gît au sol près de l'église de San Babila.

Il s'agit d'une série de quatorze gravures accompagnées d'une dédicace à un prince-cardinal, probablement Teodoro Trivulzio. Pinacothèque Tosio Martinengo à Brescia.

## L'Italie du Nord en 1630



La citadelle de Pignerol au XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1630 l'Europe centrale est ravagée par la guerre ayant commencé en 1618 et qui prendra fin en 1648 « une guerre de Trente Ans ». L'enjeu du conflit est de savoir si les Habsbourg, catholiques, réussiront à maintenir leur hégémonie sur le continent. Au XVII<sup>e</sup> siècle l'Italie est une mosaïque d'États, le nord du pays est une zone de passage, permettant de mettre en relation les possessions habsbourg d'Italie, en particulier le riche Milanais, avec la Franche-Comté ou les Pays-Bas espagnols.

La France de Louis XIII et son ministre Richelieu, des ennemis des Habsbourg, interviennent dans l'Italie du Nord en tentant de contrôler les passages alpins. En particulier la Valteline, une vallée alpine permettant d'atteindre le Tyrol, proche de l'Autriche dont le souverain appartient également à la dynastie des Habsbourg et Pignerol une forteresse dans une autre vallée, contrôlant les passages entre le Milanais et la Franche-Comté. Il en va de même pour la place forte de Casale Monferrato, (en français « Casal de Montferrat ») une des clés de l'Italie du Nord. La France finance plusieurs armées pour tenter de contrôler ces passages. En 1630 Pignerol ainsi que Casal tombent entre les mains du roi de France, tandis que dans la Valteline, un traité interdit le passage aux troupes espagnoles.

Tout le nord de l'Italie est touché par la guerre et se trouve ainsi parcouru par des soldats diffusant la peste.

## *Les Fiancés*, chapitre XXXI

La peste que le tribunal de santé avait craint de voir s'introduire dans le Milanais avec les bandes allemandes s'y était en effet introduite, comme l'on sait ; et l'on sait aussi qu'elle ne s'arrêta point là, mais qu'elle envahit et dépeupla une partie considérable de l'Italie. Conduits par le fil de notre histoire, nous allons maintenant raconter les faits principaux de cette calamité, dans le Milanais, c'est-à-dire et même presque exclusivement dans la ville de Milan, attendu que c'est presque exclusivement de la ville dont parlent les mémoires du temps [...].

Tout le long de la ligne que l'armée avait parcourue, on avait trouvé quelques cadavres dans les maisons, quelques cadavres sur la route. Bientôt, dans tel village, dans tel autre, des individus, des familles entières tombèrent malades, moururent de maux violents, étranges, dont les symptômes étaient inconnus de la plupart de ceux qui en étaient témoins. Quelques personnes seulement en avaient vu autrefois de semblables, et c'était le petit nombre de celles chez qui s'était conservée la mémoire de la peste qui, cinquante-trois ans auparavant, avait également désolé une grande partie de l'Italie, et spécialement le Milanais, où elle fut nommée, comme elle l'est encore, « la peste de Saint-Charles ». [...].

L'archiâtre Louis Settala<sup>1</sup>, qui non seulement avait vu cette peste, mais était l'un de ceux qui avaient mis le plus d'activité, de courage et (quoiqu'il fût très jeune alors) d'habileté à la combattre, ce médecin qui, dans son appréhension fort grande de la voir se renouveler, avait l'œil ouvert sur les événements et faisait en sorte d'en être instruit, fit le 20 octobre, dans le tribunal de santé, un rapport duquel il résultait que, dans le village de Chiuso (le dernier du territoire de Lecco et confinant avec le Bergamesque), la contagion s'était indubitablement déclarée. L'on voit, par le recueil de Tadino<sup>2</sup>, qu'il ne fut pris aucune résolution par suite de cet avis.

Mais presque aussitôt des avis semblables arrivèrent de Lecco<sup>3</sup> et de Bellano<sup>4</sup>. Le tribunal alors se décida et se borna à faire partir un commissaire qui devait, chemin faisant, prendre un médecin à Côme et aller avec lui visiter les lieux signalés. Tous deux, « soit ignorance ou toute autre cause, se laissèrent persuader par un vieux et ignorant barbier de Bellano que ce mal « n'était point la peste » mais que c'était en certains endroits l'effet ordinaire des émanations des marais pendant l'automne, et partout ailleurs la conséquence des souffrances et des mauvais traitements que ces populations avaient éprouvées dans le passage des Allemands. Cette assurance fut rapportée au tribunal dont il paraît qu'elle dissipa toutes les inquiétudes.

Mais d'autres nouvelles de mort survenant coup sur coup et de divers côtés, on commit deux délégués pour aller voir sur les lieux ce qui en était et prendre les mesures convenables ; ce furent Tadino, cité ci-dessus, et un auditeur du tribunal. Lorsqu'ils arrivèrent, le mal s'était déjà tellement répandu que les preuves s'en offraient d'elles-mêmes et sans qu'il fût besoin de les chercher. Ils parcoururent le territoire de Lecco, la Valsassina<sup>5</sup>, les bords du lac de Côme, les districts connus sous le nom de « Monte di Brianza » et de la « Gera d'Adda », et partout ils trouvèrent des villages fermés de barrières à leurs abords, d'autres presque déserts, les habitants en fuite et campés sous des tentes ou dispersés ; « et ils nous semblaient, dit Tadino, autant de créatures sauvages, portant à la main, les uns de la menthe, les autres de la rue, ceux-ci du romarin, ceux-là des fioles de vinaigre. »

Ils s'enquirent du nombre des morts, il était effrayant ; ils visitèrent les malades et les cadavres, et partout ils trouvèrent les hideuses et terribles marques de la peste. Ils donnèrent aussitôt, par lettres, ces sinistres nouvelles au tribunal de santé qui, en les recevant, le 30 octobre, « se disposa,

---

1 L'archiâtre (ou archiatre) est le premier médecin. Louis Settala (1551-1633) était donc alors le premier médecin de Milan ; malgré son grand âge, il se dévoua aux malades pendant l'épidémie.

2 Alessandro Tadino (1580-1661) ce médecin était conservateur du tribunal de la santé et donc responsable de la santé publique pendant la peste de 1630. Avait fait paraître un compte-rendu de l'épidémie ayant été utilisée par Manzoni.

3 Lecco est une ville de la Lombardie, en bordure de la branche sud-est du lac de Côme, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Milan.

4 Bellano est une commune de la région de Lecco, au bord du lac de Côme, à une trentaine de kilomètres au nord de Lecco.

5 La Valsassina est une vallée alpine de la province de Lecco.

dit Tadino, à prescrire les *bullette*<sup>6</sup>, pour interdire l'entrée de la ville aux personnes venant des pays où la contagion s'était montrée ; et en attendant que l'ordonnance fût rédigée », on donna par anticipation aux employés des gabelles quelques ordres sommaires dans le sens des dispositions qu'elle devait contenir.

Cependant les délégués se hâtèrent de pourvoir le mieux qu'ils purent à ce qu'exigeait la circonstance, et ils s'en revinrent avec la triste conviction de l'insuffisance des mesures qu'ils venaient de prendre pour porter remède et opposer une barrière à un mal qui avait déjà fait tant de progrès.

Arrivés le 14 novembre, et lorsqu'ils eurent fait, de vive voix d'abord, et ensuite par écrit, leur rapport au tribunal, les délégués en reçurent la mission de se présenter au gouverneur et de lui exposer l'état des choses. Ils se rendirent auprès de lui et rapportèrent à leur retour qu'il avait éprouvé un grand déplaisir en apprenant de semblables nouvelles, leur avait montré combien il en était affecté, mais avait dit que les soins de la guerre étaient plus importants : *Sed belli graviores esse curas*. Ainsi le raconte Ripamonti<sup>7</sup> qui avait composé les registres de la Santé et s'était entretenu de ce fait avec Tadino chargé spécialement de la mission : c'était la seconde, si le lecteur s'en souvient, pour la même cause et avec le même résultat. Deux ou trois jours après, le 18 novembre, le gouverneur fit une proclamation par laquelle il ordonnait des réjouissances publiques pour la naissance du prince Charles, premier-né du roi Philippe IV, sans se douter ou s'inquiéter du danger que pouvaient présenter de grandes réunions d'hommes en de telles circonstances, réglant toutes choses comme on eût fait en des temps ordinaires, comme s'il ne lui eût été nullement parlé de contagion.



**Ambrogio Spinola Doria (1569-1630).**

Cet homme était, ainsi que nous l'avons dit, le célèbre Ambrogio Spinola, envoyé pour remettre la guerre en bon train, pour réparer les erreurs de don Gonzalo, et gouverner par occasion ; et, par occasion également, nous pouvons rappeler ici qu'il mourut à peu de mois de là, dans cette même guerre qui lui tenait tant à cœur ; il mourut, non pas de blessures reçues sur le champ de bataille, mais dans son lit, de chagrin et de tourment dans l'âme pour les reproches, les injustices, les dégoûts de toute espèce qu'il essuya de la part du gouvernement auquel il avait voué ses services. L'histoire a déploré son sort et frappé de sa censure l'ingratitude dont il fut victime ; elle a décrit avec grand soin ses entreprises militaires et politiques, loué sa prévoyance, son activité, sa constance ; elle aurait pu rechercher de plus ce qu'il avait fait de toutes ces qualités, lorsque la peste menaçait, envahissait une population qui lui avait été confiée ou plutôt livrée.

Mais ce qui, sans rien diminuer du blâme qu'il mérite, peut affaiblir l'étonnement que sa conduite fait éprouver, ce que l'on ne peut voir sans un étonnement plus grand encore, c'est la manière d'être de cette population elle-même, dans la partie de la contrée, c'est-à-dire, où, exempte encore de la contagion, elle avait tant de raison de la redouter. À l'arrivée de ces fatales nouvelles que

l'on recevait des pays infectés, des pays formant autour de la ville comme un demi-cercle qui dans quelques parties n'en est éloigné que de dix-huit ou vingt milles, qui ne croirait que l'on vit, dans cette cité, éclater un mouvement général, un désir unanime de précautions bien ou mal entendues, ou pour le moins une stérile inquiétude ? Et cependant, s'il est un point où les mémoires du temps soient d'accord, c'est lorsqu'ils attestent que rien de tout cela n'eut lieu. La disette de l'année

6 Il s'agit de récépissés.

7 Giuseppe Ripamonti, (1573-1643), ce religieux fut l'historiographe royal auprès du gouverneur espagnol de Milan ; il a rédigé une chronique de la peste à Milan en 1630.

précédente, les vexations que les soldats avaient fait souffrir, les afflictions de l'âme, parurent des faits plus que suffisants pour expliquer la mortalité : dans les places publiques, les boutiques, les maisons, celui qui hasardait une phrase sur le danger dont la ville pouvait être menacée, qui prononçait le mot de peste, était accueilli par des railleries d'incrédulité, par un mépris mêlé de colère. Une incrédulité semblable, ou, pour mieux dire, un aveuglement tout aussi opiniâtre, prévalait dans le sénat, dans le conseil des décurions<sup>8</sup>, dans toutes les administrations publiques.

Je trouve dans nos mémoires que le cardinal Frédéric Borromée, dès qu'on eut connaissance des premiers accidents de contagion, adressa une lettre pastorale aux curés, dans laquelle, entre autres choses, il leur prescrivait de faire sentir au peuple avec insistance combien il était important et d'étroite allégation pour chacun de révéler à l'autorité tout accident semblable ; ainsi que de séquestrer les effets infectés ou suspects ; et c'est un acte de plus à mettre au nombre de ceux par lesquels ce prélat se distinguait louablement de son siècle.

Le tribunal de santé demandait, sollicitait la coopération de qui de droit dans les mesures à prendre, mais n'obtenait à peu près rien. Et, dans le tribunal même, l'empressement était bien loin d'égaliser l'urgence : c'étaient, comme le dit plus d'une fois Tadino, et comme cela se voit encore mieux par l'ensemble de la narration, c'étaient les deux médecins qui, convaincus et pénétrés de la gravité et de l'imminence du danger, stimulaient le corps qui devait ensuite stimuler les autres.

Nous avons déjà vu quelle froideur, en recevant les premiers avis de la peste, il avait mise à agir et même à recueillir des renseignements : voici un autre fait où se montre une lenteur encore plus étonnante, si pourtant elle ne fut le résultat forcé d'obstacles provenant des magistrats supérieurs. Cette ordonnance pour les *bullette*, dont nous avons parlé tout à l'heure, décidée le 30 octobre, ne fut prête à paraître que le 23 du mois suivant, ne fut publiée que le 29. La peste était déjà entrée dans Milan.

Tadino et Ripamonti ont voulu nous conserver le nom de celui qui l'y apporta le premier, ainsi que d'autres détails sur sa personne et sur le fait même ; et, en effet, lorsqu'on observe les commencements d'un immense drame de mort, où les victimes, loin d'être désignées par leur nom, pourront à peine l'être approximativement par le nombre de milliers dont elles formeront l'effrayante masse, on éprouve je ne sais quelle curiosité de connaître ce petit nombre d'individus qui les premiers y figurèrent : cette espèce de distinction, le pas obtenu sur le chemin des funérailles, semblent faire trouver en eux et dans les circonstances, d'ailleurs les plus indifférentes, qui les concernent, quelque chose de fatal et de digne d'un long souvenir.

L'un et l'autre historien disent que ce fut un soldat italien au service d'Espagne ; ils ne sont pas bien d'accord sur les autres points, ici même sur le nom de cet homme. Il s'appelait, selon Tadino, Pietro Antonio Lovato, et son corps était en garnison dans le territoire de Lecco : selon Ripamonti, au contraire, ce serait un nommé Pier-Paolo Locati, dont le détachement tenait garnison à Chiavenna<sup>9</sup>. Ils diffèrent aussi sur le jour de son entrée à Milan : le premier la place au 22 octobre, le second, au même quantième du mois suivant ; et l'on ne peut s'en tenir au dire ni de l'un ni de l'autre. Les deux époques sont en contradiction avec d'autres beaucoup mieux constatées. Et cependant Ripamonti, écrivant par ordre du conseil général des décurions, devait avoir à sa disposition bien des moyens de se procurer les renseignements nécessaires ; et Tadino, en raison de son emploi, pouvait mieux que personne être informé d'un semblable fait. Au reste, du



**Cardinal Frédéric Borromée (1564-1631).**  
Archevêque de Milan pendant l'épidémie. Il se dévoua sans compter et fut victime de la peste.

8 Le conseil municipal de Milan était constitué de soixante membres, appelés « décurions ».

9 Chiavenna est une ville lombarde dans la vallée de la Mera, à dix-sept kilomètres au nord du lac de Côme.

rapprochement d'autres dates dont l'exactitude nous paraît, comme nous venons de le dire, mieux établie, il résulte que ce fait eut lieu avant la publication de l'ordonnance sur les *bullette* ; et si la chose en valait la peine, on pourrait même prouver, ou à peu près, que ce dut être dans les premiers jours du mois où cette ordonnance parut ; mais sans doute le lecteur nous en dispense.

Quoi qu'il en soit, ce malheureux fantassin, porteur de tant de maux, entra dans la ville avec un gros paquet de hardes provenant, par achat ou par vol, de soldats allemands ; il alla loger dans une maison qu'habitaient ses parents, au faubourg de la Porta Orientale, près du couvent des Capucins. Dès son arrivée, il tomba malade ; il fut porté à l'hôpital ; là un bubon qu'on lui trouva sous l'une des aisselles fit soupçonner ce que son mal pouvait être ; le quatrième jour il mourut.

Le tribunal de santé fit consigner et séquestrer dans leur maison les parents de cet homme ; ses habits et le lit où il avait couché à l'hôpital furent brûlés. Deux infirmiers qui l'y avaient soigné et un bon religieux qui lui avait prêté le secours de son ministère, tombèrent malades sous peu de jours, tous les trois de la peste. Le soupçon que l'on avait eu là, dès le principe, sur la nature du mal, et les précautions que l'on avait prises en conséquence firent que la contagion n'y alla pas plus loin.



**Un moine assiste un pestiféré pendant l'épidémie.**  
Lithographie romantique du XIX<sup>e</sup> siècle ayant illustré une édition des *Fiancés*.

Mais le soldat avait laissé hors de l'hospice un germe qui ne tarda pas à se développer. La première personne sur qui s'en montrèrent les atteintes fut le maître de la maison où cet homme avait logé, un certain Carlo Colonna, joueur de luth. Alors, tous les locataires de cette maison furent, par ordre de la Santé, conduits au lazaret, où la plupart tombèrent malades et quelques-uns moururent sous peu de temps, avec les symptômes bien prononcés de la contagion.

Déjà, cependant, le principe d'infection s'était disséminé dans la ville, tant à la suite des rapports que l'on avait eus avec ces gens, qu'à l'aide de leurs vêtements et de leurs effets, soustraits par leurs parents, par leurs logeurs, par des personnes de service, aux recherches et à la combustion prescrites par le tribunal. À cette funeste semence venait se joindre celle qui pénétrait encore du dehors par la défectuosité des ordres donnés, le peu de soin que l'on mettait à leur exécution et l'adresse avec laquelle on savait les éluder. Le mal alla ainsi, couvant et s'étendant avec lenteur et sourdement pendant tout le reste de l'année et les premiers mois de l'année suivante 1630. De temps en temps, quelqu'un en était atteint, quelqu'un mourait, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre ; et la rareté même de ces accidents éloignait l'idée de la vérité ; elle confirmait toujours plus le public dans cette stupide et meurtrière confiance qu'il n'y avait point de peste, qu'il n'y en avait jamais eu un seul instant. Nombre de médecins même, se faisant les échos de la voix du peuple (était-elle dans cette circonstance la voix de Dieu ?), se moquaient des présages sinistres, des avis menaçants de quelques-uns de leurs confrères ; et ils avaient toujours prêts à la bouche des noms de maladies ordinaires, pour en qualifier tous les cas de peste qu'ils pouvaient être appelés à traiter, quels qu'en fussent les symptômes.

L'avis de ces sortes de cas, s'il arrivait au tribunal de santé, ne lui parvenait pour l'ordinaire que tardivement et d'une manière fort peu précise. La crainte de la contumace et du lazaret disposait tous les esprits à la ruse : on cachait les malades, on achetait le silence des fossoyeurs et de leurs surveillants : il arriva même plus d'une fois que les employés subalternes du tribunal envoyés par ce corps pour visiter les cadavres, délivrèrent, à prix d'argent, de faux certificats.

Comme cependant, à chaque découverte qu'il parvenait à faire, le tribunal ordonnait de brûler les effets, comme il mettait des maisons en quarantaine et envoyait des familles entières au lazaret, il est facile de juger combien il appelait sur lui le mécontentement et les murmures du public, de la noblesse, des marchands et du peuple, dit Tadino, dans la persuasion où ils étaient tous que c'étaient des vexations sans motif et sans nul avantage. On en voulait surtout aux deux médecins Tadino et Senatore Settala, fils de l'archiâtre, qui bientôt ne purent plus traverser les places publiques sans être poursuivis d'injures, lorsque ce n'étaient pas des pierres qu'on leur lançait, et ce fut sans doute une position digne d'être remarquée que celle où se trouvèrent pendant quelques mois ces deux hommes, voyant venir un horrible fléau, travaillant de tous leurs moyens à le détourner, mais ne rencontrant qu'obstacles là où ils cherchaient du secours, ne recueillant pour récompense que des clameurs hostiles, que d'être signalés comme ennemis de la patrie : *pro patriæ hostibus*, dit Ripamonti.

Cette haine s'étendait aux autres médecins qui, convaincus comme les deux premiers, de la réalité de la contagion, conseillaient des précautions, et cherchaient à faire partager à leurs concitoyens cette douloureuse conviction dans laquelle ils étaient eux-mêmes. Les plus modérés parmi leurs censeurs les taxaient de crédulité et d'obstination : aux yeux de tous les autres, il y avait évidemment de leur part imposture et complot bien ourdi pour spéculer sur la frayeur publique.

L'archiâtre Louis Settala, alors presque octogénaire, d'abord professeur de médecine à l'université de Pavie, puis, de philosophie morale à Milan, auteur de plusieurs ouvrages fort estimés à cette époque, appelé à occuper des chaires dans d'autres universités, à Ingolstadt, à Pise, à Bologne, à Padoue, et non moins recommandé aux suffrages de l'opinion par le refus de ces honneurs que par l'offre qui lui en avait été faite, était sans contredit l'un des hommes les plus considérés de son temps. À sa réputation de science se joignait celle que lui donnait une vie toute honorable, et l'admiration que l'on avait pour lui était accompagnée d'une



Portrait de Louis Settala (1551-1633)

véritable affection, bien méritée par la grande charité avec laquelle il prodiguait aux pauvres et les soins de son art et tous autres secours. Il y avait d'ailleurs en lui ce qui pour nous, sans doute, mêle de quelque chose de pénible le sentiment d'estime qu'inspirent ces qualités, mais ce qui alors devait lui concilier ce sentiment d'une manière plus puissante encore et plus générale : le pauvre homme partageait les préjugés les plus communs et les plus funestes de ses contemporains ; il était à la vérité sur les premiers rangs de la foule, mais sans s'éloigner d'elle, c'est-à-dire sans se donner ce genre de distinction qui attire les désagréments et fait bien souvent perdre cette autorité morale que par d'autres actes on a su acquérir ; et, malgré tout cela, celle dont il jouissait, quelque grande qu'elle fût, ne put non seulement tenir, dans cette circonstance, contre les idées du profane vulgaire, comme l'appellent les poètes, ou du respectable public, comme disent les directeurs de comédie ; mais elle fut même insuffisante pour le sauver de l'animosité et des insultes de cette partie de la masse ainsi qualifiée, qui va le plus vite de la pensée à l'action dans les jugements qu'elle porte.

Un jour qu'il allait en chaise à porteurs visiter ses malades, le peuple s'attroupa autour de lui, en criant qu'il était le chef de ceux qui voulaient à toute force que la peste fût dans la ville ; que c'était cet homme au front sourcilleux et à la barbe chenue qui répandait partout l'effroi ; le tout pour procurer de l'ouvrage aux médecins. La foule allait croissant, et sa violence de même : les porteurs de la chaise, voyant que le cas devenait sérieux, firent réfugier leur maître chez des gens de ses amis, dont la maison par bonheur se trouvait à portée. Voilà ce qui lui arriva pour y avoir vu clair en ce point, pour avoir dit ce qui était et s'être efforcé de garantir de la peste plusieurs milliers de personnes. Mais lorsque, par un déplorable avis émané de lui dans une consultation, il contribua à faire torturer, tenailler et brûler toute vive une malheureuse femme condamnée comme sorcière, parce que son maître éprouvait de grands maux d'estomac, et parce qu'un autre personnage chez qui elle avait servi auparavant était devenu fort amoureux d'elle, alors sans doute le même public ne lui aura pas fait faute d'éloges pour cette nouvelle marque de science, et, ce qui est affreux à penser, lui en aura su gré comme d'une bonne action de plus.

Mais, vers la fin de mars, les maladies suivies de décès se déclarèrent en grand nombre, d'abord dans le faubourg de Porta Orientale, ensuite dans tous les quartiers de la ville ; et, chez toutes les personnes ainsi atteintes, on remarquait d'étranges accidents de spasmes, de palpitations, de léthargie, de délire, ainsi que les sinistres symptômes de taches livides sur la peau et de bubons. La mort était ordinairement prompte, violente, souvent même subite, sans aucun signe de maladie qui l'eût précédée. Les médecins opposés à l'opinion de l'existence de la contagion, ne voulant pas avouer maintenant ce dont ils s'étaient ri naguère, et se voyant pourtant obligés de donner un nom générique à ce nouveau mal, désormais trop répandu, au vu et su de tout le monde, pour pouvoir se passer d'un nom, imaginèrent de lui appliquer celui de « fièvres malignes », de « fièvres pestilentielles » ; misérable transaction, ou plutôt jeu de mots dérisoire, et qui n'en produisit pas moins un effet très fâcheux, parce qu'on paraissait reconnaître la vérité, on parvenait ainsi à détourner la croyance du public de ce qu'il lui importait le plus de croire, de voir, c'est-à-dire de ce point de fait que le mal se communiquait par le contact. Les magistrats, comme des gens qui sortent d'un profond sommeil, commencèrent à prêter un peu plus l'oreille aux avis, aux propositions de la Santé, à tenir la main à l'exécution de ses ordonnances, aux séquestrations et aux quarantaines qu'elle avait prescrites. Ce tribunal ne cessait, de son côté, de demander des fonds pour subvenir aux dépenses journalières et toujours croissantes du lazaret et de tant d'autres parties du service dont il était chargé ; et il le demandait aux décurions, en attendant qu'il eût été décidé (ce qui, je crois, ne le fut jamais que par le fait) si ces dépenses devaient être à la charge de la ville ou du trésor royal. C'était également aux décurions que s'adressaient avec instances et le Sénat et le grand chancelier, au nom même du gouverneur, qui était allé de nouveau mettre le siège devant ce malheureux Casal, pour les engager à s'occuper de l'approvisionnement de la ville, avant que, la contagion venant à s'y propager, les communications avec d'autres pays fussent interdites, comme aussi à préparer des moyens d'existence pour une grande partie de la population à qui l'ouvrage venait tout à coup de manquer. Les décurions cherchaient à faire de l'argent par des impositions, par des emprunts ; puis, à mesure qu'ils en ramassaient, ils en donnaient une petite part à la Santé, une

petite part aux pauvres, ils faisaient de petits achats de grains, ils subvenaient de leur mieux à une partie des besoins : et les grandes angoisses n'étaient pas encore venues.

Une autre tâche fort difficile était à entreprendre dans le lazaret, où la population, quoique chaque jour décimée, devenait chaque jour plus nombreuse. Il s'agissait d'y assurer le service et la subordination, de faire observer les séparations ordonnées, d'y maintenir, en un mot, les règles prescrites par le tribunal de santé, ou plutôt de les y établir ; car il n'y avait eu, dès les premiers moments, que désordre et confusion, tant à cause de l'indiscipline d'un grand nombre de ceux qui s'y trouvaient reclus, que par l'incurie des employés et même leur connivence avec les premiers pour faire subsister cet état de choses. Le tribunal et les décurions, ne sachant où donner de la tête, eurent l'idée de s'adresser aux capucins, et supplièrent le père commissaire de la province, qui



Le Gréco, « Saint François en prières ».

Saint François est revêtu de la capuce, vêtement qui donna le nom aux capucins.

remplissait les fonctions de provincial, par la mort du titulaire décédé peu de temps auparavant, ils le supplièrent de leur donner des sujets propres à gouverner ce lieu de désolation. Le commissaire leur proposa pour chef principal un de leurs pères, nommé Félix Casati, homme d'un âge mûr, qui jouissait d'une grande réputation de charité, d'activité, de douceur et en même temps de force d'âme, réputation bien méritée, ainsi que les événements le firent voir ; et il offrit de lui adjoindre, en quelque sorte comme son ministre, un autre de ses religieux, le père Michel Pozzobonelli, jeune encore, mais grave de caractère comme de physionomie et de manières. Ils furent acceptés avec grande satisfaction ; et le 30 mars ils entrèrent au lazaret. Le président de la Santé leur fit parcourir l'établissement, comme pour les en mettre en possession ; et, ayant réuni les servants et employés de tout grade, il leur fit reconnaître le père Félix en qualité de chef suprême, investi dans ce lieu d'une autorité absolue. À mesure ensuite que les habitants augmentèrent dans ce malheureux séjour, d'autres capucins y accoururent ; et ils y furent surintendants, confesseurs, administrateurs, infirmiers, cuisiniers, gendarmes, blanchisseurs, tout, en un mot, pour les infortunés confiés à leur charité. Le père Félix, infatigable dans son zèle, parcourait jour et nuit les portiques, les chambres, le vaste espace intérieur, quelquefois portant une canne à la main, d'autres fois n'ayant qu'un cilice pour armure ; il animait et réglait partout le service, il apaisait les

tumultes, satisfaisait aux plaintes, menaçait, punissait, reprenait, consolait, séchait des larmes et en versait lui-même. Il prit la peste dans les premiers temps ; il en guérit, et revint avec un nouvel empressement à ses travaux. La plupart de ses confrères y perdirent avec joie la vie. [...]

C'est pourquoi l'œuvre et le cœur de ces religieux méritent que la mémoire en soit rappelée, avec admiration, avec attendrissement, avec cette espèce de gratitude qui est due, comme solidairement, pour les grands services rendus par des hommes à d'autres hommes, et d'autant mieux due à ceux qui ne se la proposent pas pour récompense. « Si ces pères ne s'étaient trouvés là, dit Tadino, sans aucun doute la ville entière était anéantie ; car ce fut quelque chose de miraculeux que tout ce qu'ils firent en si peu de temps pour le bien public, en parvenant, sans presque aucune aide de la part de la ville, mais seulement par leur habileté et leur prudence, à entretenir et gouverner dans le lazaret tant de milliers de pauvres ». Le nombre de personnes reçues dans ce lieu, durant les sept mois que le père Félix en eut le gouvernement, fut d'environ cinquante mille, selon Ripamonti ; lequel dit avec raison qu'il aurait dû également parler d'un tel homme, si, au lieu de décrire les malheurs d'une ville, il avait eu à raconter ce qui peut lui faire honneur.

L'obstination du public à nier qu'il y eût peste allait, comme c'était naturel, s'affaiblissant et se corrigeant, à mesure que la maladie s'étendait, et qu'on la voyait s'étendre par les communications

et le contact. L'on fut d'autant plus porté à se laisser convaincre, lorsque, ne s'arrêtant plus aux classes inférieures, comme elle avait fait pendant quelque temps, elle commença à frapper des personnes connues. Dans le nombre on remarqua surtout, et nous devons citer nous-même d'une manière particulière, l'archiâtre Louis Settala. Aura-t-on au moins fini par reconnaître que le pauvre vieillard avait raison ? Qui le sait ? Toujours est-il que la peste l'atteignit, lui, sa femme, ses deux fils, et sept personnes de service. Il en réchappa, ainsi que l'un de ses fils ; tous les autres moururent.

« Des événements semblables, dit Tadino, arrivés dans des maisons nobles de la ville, disposèrent la noblesse, le peuple et les médecins incrédules à réfléchir ; et le peuple ignorant et porté au mal commença à fermer les lèvres, serrer les dents et froncer le sourcil ».

Mais les moyens, les détours dans lesquels se replie l'obstination vaincue pour dissimuler et en quelque sorte venger sa défaite, sont quelquefois tels qu'ils vous obligent à regretter qu'elle n'ait pas tenu jusqu'au bout contre l'évidence et la raison ; et c'est ce qui ne se vit que trop bien dans cette circonstance. Ceux qui, pendant si longtemps et d'une manière si décidée, s'étaient refusés à croire et laisser croire qu'il existât près d'eux, parmi eux, un germe de mal qui pouvait, par des moyens naturels, se propager et faire des ravages, ceux-là ne pouvant plus désormais nier sa propagation, mais ne voulant pas l'attribuer à ces moyens naturels (puisque c'eût été avouer tout à la fois une grande erreur et une grande faute), ceux-là, disons-nous, étaient d'autant plus disposés à chercher à ce fait quelque autre cause, à présenter comme plausible et juste toute cause quelconque qu'on pourrait vouloir lui donner. Par malheur il en était une toute trouvée dans les idées et les traditions sous l'empire desquelles on était alors, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe : les maléfices homicides, le concours du diable, les conjurations formées pour répandre la peste au moyen de sortilèges et de poisons contagieux. Déjà des choses semblables ou analogues avaient été supposées et adoptées comme vraies dans plusieurs autres pestes, et notamment dans celle qui, un demi-siècle avant celle-ci, avait affligé notre cité. Ajoutons que, dès l'année précédente, le gouverneur avait reçu une dépêche signée par le roi Philippe IV, dans laquelle il lui était donné avis que quatre Français soupçonnés de répandre des drogues vénéneuses et pestilentielles s'étaient évadés de Madrid, par suite de quoi il eût à se tenir sur ses gardes, pour le cas où ces hommes se seraient dirigés vers Milan. Le gouverneur avait communiqué la dépêche au Sénat et au tribunal de santé, et il ne paraît pas que, pour le moment, on s'en fût autrement occupé. Lorsque ensuite cependant la peste eut éclaté et fut reconnue pour telle, cet avis dont on se souvint put être une circonstance à laquelle se rattacha le vague soupçon d'une manœuvre criminelle, si même elle ne fut la cause première qui en fit naître l'idée.

Mais deux faits produits, l'un par une crainte aveugle et désordonnée, l'autre par je ne sais quelle méchante intention, vinrent convertir ce soupçon indéterminé d'un attentat possible en un soupçon plus direct, et pour plusieurs en certitude d'un attentat effectif et d'un véritable complot. Certaines personnes se trouvant, le soir du 17 mai, dans la cathédrale, crurent y voir des inconnus qui frottaient d'une matière liquide, ou, comme on se mit à dire alors, qui oignaient une cloison en planches dressée dans l'église pour y séparer les deux sexes. Sur l'avis qui en fut aussitôt donné au président de la Santé, ce fonctionnaire accourut avec quatre personnes attachées à cette administration ; il visita la cloison, les bancs, les bassins d'eau bénite, et ne trouvant rien qui pût confirmer le ridicule soupçon de poison répandu de cette manière, il décida, par complaisance pour les imaginations frappées, « et plutôt par surcroît de précaution que par nécessité », qu'il suffisait de laver la cloison. Mais les personnes qui se figuraient avoir vu les empoisonneurs n'en firent pas moins, pendant la nuit, porter hors de l'église la cloison et un certain nombre de bancs. Cette quantité de boisages entassés sur la place produisit, quand le jour parut, une grande impression d'effroi sur la multitude, pour qui tout objet qui frappe ses sens devient si facilement un argument à l'appui de ses idées. L'on dit et l'on crut généralement que toutes les murailles du Duomo, les planches de tous les bancs et jusqu'aux cordes des cloches avaient été ointes, comme on disait avoir vu oindre la cloison. Et ce ne fut pas seulement alors qu'on le dit ; tous les mémoires des contemporains qui parlent de ce fait, et dont quelques-uns ont été écrits plusieurs années après, en parlent avec une égale assurance. Nous serions même ainsi réduits à deviner la véritable histoire de cet incident, si nous ne la trouvions dans une lettre du tribunal de santé au gouverneur, qui est

conservée dans les archives dites de San Fedele, lettre d'où nous avons tiré ce récit, et à laquelle appartiennent les mots que nous avons mis en caractères italiques.

Le lendemain matin, un nouveau spectacle plus étrange et plus significatif frappa les yeux et l'esprit des habitants. Dans toutes les parties de la ville, on vit, sur de très longs espaces, les portes et les murs des maisons barbouillés de je ne sais quelle ordure jaunâtre, blanchâtre, qui semblait y avoir été étendue avec des éponges. Soit qu'on eût voulu se procurer le stupide plaisir de voir une épouvante plus grande et plus générale, soit qu'on eût agi dans l'intention plus coupable d'augmenter le désordre qui régnait dans le public, ou quel qu'ait pu être, en un mot, le dessein dans lequel la chose fut faite, elle est attestée d'une manière telle qu'il nous semblerait moins raisonnable de l'attribuer à un rêve chez un grand nombre de personnes qu'à l'action réelle de quelques-unes ; action, du reste, qui n'aurait été ni la première ni la dernière de ce genre. Ripamonti, qui souvent se moque de ce qui s'est dit sur ce chapitre des onctions, et qui plus souvent encore déplore en ce point la crédulité populaire, prend le ton d'affirmation sur ce barbouillage comme l'ayant vu lui-même, et il en fait la description. Dans la lettre que nous avons citée plus haut, messieurs de la Santé racontent la chose dans les mêmes termes ; ils parlent de visites, d'expériences faites sur des chiens avec cette matière, sans que ces animaux en aient éprouvé aucun mal ; ils ajoutent que, dans leur opinion, « C'a été plutôt un tour d'impertinence qu'un acte pratiqué dans des vues criminelles » ; pensée qui montre en eux, dans ce temps-là même, assez de calme d'esprit pour ne pas voir des choses qui n'étaient point. Les autres mémoires contemporains, en racontant le fait, disent de même que, dans le premier moment, l'opinion de bien des gens fut que ce n'était qu'une niche, un bizarre badinage. Aucun de ces mémoires ne dit que ce fait ait été nié ; et s'il l'avait été, ils en auraient certainement fait mention, ne fût-ce que pour taxer d'extravagance les contradicteurs. J'ai pensé qu'il n'était pas hors de propos de rapporter et de réunir ces détails, en partie peu connus, en partie tout à fait ignorés, d'un célèbre délire, car dans les erreurs humaines, et surtout dans les erreurs où un grand nombre d'hommes viennent prendre part, ce qui est le plus intéressant et le plus utile à observer est, ce me semble, la route qu'elles ont suivie, les apparences, les moyens par lesquels elles ont pu entrer dans les esprits et les dominer. La ville déjà émue fut, par cet événement, tout à fait bouleversée. Les propriétaires des maisons allaient brûlant de la paille sur les endroits maculés ; les passants suspendaient leur marche, regardaient, frémissaient d'horreur ; les étrangers, suspects par ce seul titre, et qu'il était alors facile de reconnaître à leur costume, étaient arrêtés par le peuple dans les rues et conduits devant la justice. On fit subir des interrogatoires, un examen aux individus ainsi arrêtés, à ceux qui les avaient saisis, aux témoins que les uns et les autres produisaient ; personne ne fut trouvé coupable ; les esprits étaient encore capables de douter, d'examiner, de prêter attention à ce qu'ils avaient à juger. Le tribunal de santé publia une ordonnance par laquelle il promettait une récompense et l'impunité à celui qui ferait connaître l'auteur ou les auteurs du fait.

« Ne jugeant en aucune manière convenable », disent ces messieurs toujours dans la même lettre, qui porte la date du 21 mai, mais qui fut évidemment écrite le 19, jour dont est datée l'ordonnance imprimée, « que ce délit, par quelque cause que ce soit, puisse demeurer impuni, surtout dans un temps de si grands dangers et de tant de craintes, nous avons, pour la consolation et le repos de ce peuple, et pour obtenir quelque indice du fait, publié aujourd'hui l'ordonnance, etc. ». On ne voit pourtant dans cette pièce rien qui rappelle, au moins d'une manière un peu claire, cette conjecture raisonnable et tranquillisante dont ils faisaient part au gouverneur ; silence qui dénote tout à la fois dans le peuple une violente préoccupation, et de leur part une condescendance d'autant plus blâmable qu'elle pouvait être plus funeste.

Pendant que le tribunal cherchait le coupable, bien des gens dans le public l'avaient, comme cela se voit toujours, déjà trouvé. Parmi ceux qui croyaient au poison dans ce barbouillage, les uns voulaient que ce fût une vengeance de don Gonzalo Fernández de Córdoba<sup>10</sup>, pour les insultes qu'il avait reçues à son départ ; d'autres y voyaient l'œuvre du cardinal de Richelieu qui aurait imaginé ce moyen pour dépeupler Milan et s'en emparer ensuite sans peine ; d'autres encore, et l'on ne sait trop

---

10 Gonzalo Andrés Domingo Fernández de Córdoba y Cardona (1585-1635), premier prince de Maratrá, est un chef militaire espagnol, ayant participé à la guerre de Trente Ans. Gouverneur du Milanais de 1635 à 1629.

par quels motifs, donnaient pour l'auteur du fait, le comte de Collalto, ou Wallenstein, ou tel ou tel autre gentilhomme milanais. Il s'en trouvait aussi beaucoup, comme nous l'avons dit, qui ne supposaient dans tout cela qu'une sottise plaisanterie et l'attribuaient à des écoliers, à des messieurs de la ville, à des officiers qui s'ennuyaient au siège de Casal. Comme ensuite on ne vit pas, ainsi qu'un l'avait craint, l'infection devenir à l'instant générale et tout le monde mourir, l'effroi se calma pour le moment, et l'on ne songea plus ou l'on ne parut plus songer à l'événement qui l'avait fait naître.



Deux célèbres généraux de la guerre de Trente Ans, l'un originaire de la Vénétie, l'autre de la Bohême, ayant mis leur épée au service de l'empereur du Saint-Empire romain germanique.  
 À gauche Ramboldo XIII, comte de Collalto (1575-1630).  
 À droite Albert Venceslas Eusèbe von Wallenstein (1583-1634), devenu généralissime des armées impériales, duc de Friedland, de Sagan et de Mecklembourg.

Il y avait d'ailleurs un certain nombre de personnes non encore convaincues que la peste existât ; et parce que, tant au lazaret que dans la ville, quelques malades guérissaient, « on disait (les derniers arguments d'une opinion battue par l'évidence sont toujours curieux à connaître) on disait dans le peuple et même parmi plusieurs médecins animés de l'esprit de parti, que ce n'était pas une véritable peste, puisque, si ce l'était, tous seraient morts ». Pour détruire tous les doutes, le tribunal de santé imagina un expédient proportionné à la nécessité qui le faisait mettre en œuvre, un moyen de parler aux yeux tel que l'époque pouvait l'exiger ou en donner l'idée. Les habitants étaient dans l'usage, à l'une des fêtes de la Pentecôte, de se rendre au cimetière de San Gregorio, hors la Porta Orientale, dans le but de prier pour les victimes de la peste antérieure, dont les corps y avaient été ensevelis ; et, faisant d'un acte de dévotion une occasion de divertissement et de spectacle, chacun y allait dans le plus grand étalage possible d'équipages et de parure. Entre autres personnes mortes ce jour-là de la peste, se trouvait une famille tout entière. À l'heure où le concours de monde était le plus grand, parmi la foule des carrosses, des hommes à cheval, des promeneurs à pied, parurent sur un chariot les cadavres de cette famille, qui, par ordre de la Santé, étaient ainsi portés à ce même cimetière tout nus, afin que l'on pût y voir les traces bien marquées, le hideux cachet de la peste. Un cri d'horreur, de terreur s'élevait partout où le chariot passait ; un long murmure régnait en arrière ; un autre murmure le précédait. On crut à la peste ; mais au reste, elle allait chaque jour davantage se donnant d'elle-même créance ; et cette réunion ne fut sans doute pas l'une des moindres causes qui servirent à la propager.

Ainsi, dans le principe, point de peste, absolument point, en aucune sorte ; défense même d'en prononcer le nom. Ensuite, fièvres pestilentielles ; on admet l'idée de peste par un détour dans un adjectif. Puis, peste qui n'est pas la véritable ; c'est-à-dire, oui, peste, mais dans un certain sens ; non pas bien précisément peste, mais une chose pour laquelle on ne sait pas trouver d'autre nom. Enfin, peste, sans plus de doute ni d'opposition ; mais déjà s'y est attachée une autre idée, l'idée des empoisonnements et des maléfices, qui altère et obscurcit celle pour laquelle serait fait le mot que l'on ne peut plus repousser.

Il n'est pas besoin, je pense, d'être bien versé dans l'histoire des idées et des mots, pour voir que grand nombre des uns et des autres ont suivi la même marche. Heureusement il n'en est pas beaucoup de la même espèce et de la même importance, qui achètent leur évidence au même prix, et auxquels se puissent rattacher des accessoires de même nature. On pourrait néanmoins, dans les grandes comme dans les petites choses, éviter en grande partie cette marche si longue et si tortueuse, en adoptant la méthode proposée depuis si longtemps, celle qui consiste à observer, écouter, comparer, penser, avant de parler.

Mais parler, l'action isolée de parler l'emporte tellement en facilité sur toutes les autres ensemble, que nous avons bien aussi quelques titres, je dis nous autres hommes en général, à ce qu'on nous excuse s'il nous arrive si souvent de la préférer.

## *Les Fiancés*, chapitre XXXII

Chaque jour augmentant la difficulté de subvenir aux besoins que la malheureuse situation des choses faisait naître, il avait été décidé, le 4 mai, dans le conseil des décurions, que l'on s'adresserait au gouverneur pour réclamer son assistance ; et, le 22, partirent pour le camp deux membres de ce conseil chargés d'exposer à ce haut dignitaire l'état de souffrance et de pénurie où se trouvait la ville ; de lui représenter que les dépenses étaient énormes, les caisses vides, les revenus engagés à l'avance, le paiement des impôts arrêté par suite de la misère générale, fruit de tant de causes, et notamment des ravages exercés par les troupes ; de lui rappeler que, par des lois et coutumes constamment observées, et par un décret spécial de Charles V, les dépenses relatives à la peste étaient à la charge du fisc, et que, dans celle de 1576, le gouverneur, marquis d'Ayamonte, avait non seulement suspendu le recouvrement des impôts établis au profit du trésor royal, mais qu'il avait aidé la ville d'une somme de quarante mille écus prise sur les fonds du trésor même ; de demander enfin quatre choses : que le recouvrement des impôts fût, comme alors, suspendu ; que le trésor royal donnât de l'argent ; que le gouverneur informât le roi de la misère de la ville et de la province ; qu'il dispensât de nouveaux logements militaires le pays, déjà ruiné par ceux dont il avait supporté la charge jusqu'à ce jour. Le gouverneur, dans la lettre qu'il écrivit en réponse à messieurs du conseil, leur témoigna combien il s'associait à leurs peines, après quoi venaient de nouvelles exhortations : il regrettait de ne pouvoir se trouver dans la ville, pour donner tous ses soins à la soulager ; mais il espérait que le zèle de ces messieurs saurait suffire à tout ; c'était un moment où l'on devait ne pas regarder à la dépense et chercher tous les moyens d'y faire face. Quant aux demandes qui lui étaient adressées, « *proveeré, disait-il, en el mejor modo que el tiempo y necesidades presentes permitieren* »<sup>11</sup>. Et au bas, un hiéroglyphe mis pour signifier Ambroise Spinola, et tout aussi clair que ses promesses. Le grand chancelier Ferrer lui écrivit que cette réponse avait été lue par les décurions, *con gran desconsuelo*<sup>12</sup>. Il y eut d'autres allées et venues, d'autres demandes et d'autres réponses ; mais je ne vois pas qu'on en soit venu à un résultat plus positif. Quelque temps après, au moment où la peste sévissait le plus, le gouverneur transmit, par lettres patentes, son autorité à Ferrer même, ayant, quant à lui, comme il l'écrivit, à s'occuper de la guerre ; laquelle guerre, soit dit ici incidemment, après avoir emporté, sans parler des soldats, au moins un million de personnes, par la contagion, dans la Lombardie, le pays vénitien, le Piémont, la Toscane et une partie de la Romagne ; après avoir désolé, comme on l'a vu plus haut, les lieux par lesquels elle passa, ce qui donne l'idée de ce qu'elle fit souffrir à ceux qui en furent le théâtre ; après la prise et le sac atroce de Mantoue ; laquelle guerre, disons-nous, finit par la reconnaissance consentie par tous du nouveau duc de cet État, de ce duc pour l'exclusion duquel cette même guerre avait été entreprise. Il faut pourtant ajouter qu'il fut obligé de céder au duc de Savoie une partie du Montferrat, dont le revenu était de quinze mille écus, et à Ferrant duc de Guastalla d'autres terres d'un revenu de six mille. Il faut dire encore qu'il y eut un autre traité

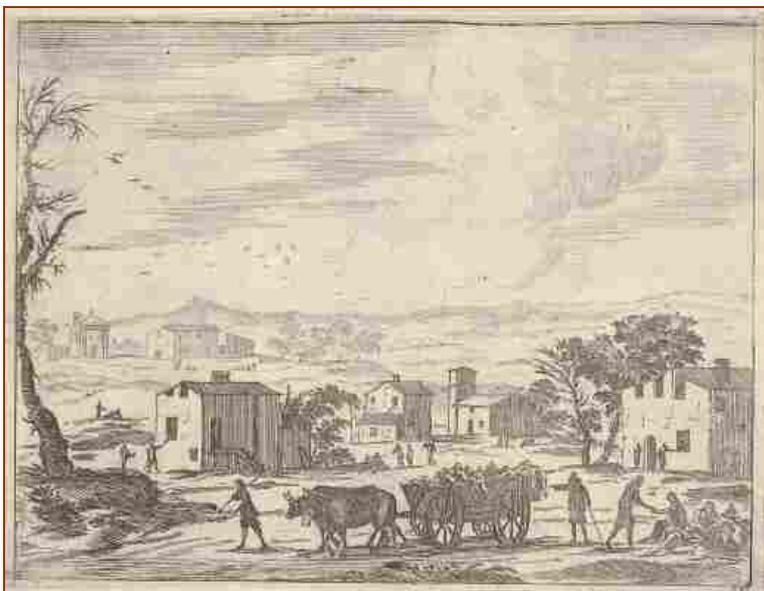
---

11 Traduction de l'espagnol : « J'aviserais aux moyens d'y satisfaire autant que les circonstances et les besoins du moment pourront le permettre ». N'oublions pas que le Milanais appartient alors à la monarchie espagnole.

12 Traduction de l'espagnol : « Avec une grande douleur ».

séparé et très secret, par lequel le même duc de Savoie céda Pignerol à la France, traité qui reçut quelque temps après son exécution, sous d'autres prétextes et à force de finesses et de tromperies.

Les décurions, en même temps qu'ils avaient pris la résolution dont nous venons de parler, en avaient arrêté une autre, celle de demander au cardinal archevêque qu'il fût fait une procession solennelle, en portant dans la ville le corps de saint Charles.



**La peste de 1630 dans le duché de Modène.**

Modène se trouve à 180 km au sud-est de Milan.

Le bon prélat refusa pour plusieurs raisons. Il voyait avec peine cette confiance dans un moyen qui ne présentait pas une certitude de succès, et il craignait que si l'événement n'y répondait pas, comme ce n'était à ses yeux que trop possible, la confiance se changeât en scandale. Il craignait encore que, s'il y avait effectivement des *Untori*, la procession ne leur donnât trop de facilités pour commettre leur crime : s'il n'y en avait point, une réunion aussi nombreuse ne pouvait que répandre toujours plus la contagion ; danger bien plus réel. La crainte des onctions reparût dans ce raisonnement, parce que cette crainte, d'abord assoupie parmi la population, s'était réveillée et régnait maintenant d'une manière plus générale que jamais et plus que jamais accompagnée de fureur.

On avait vu de nouveau, ou cette fois on avait cru voir, de la drogue mise sur des murs, sur les portes d'édifices publics et des maisons particulières, sur les marteaux de ces portes. Le bruit de semblables découvertes n'avait pas plutôt pris naissance qu'il courait de bouche en bouche, et comme il arrive toujours lorsque l'âme est fortement préoccupée de certaines idées, ouïr dire devenait pour chacun la même chose que voir. Les esprits, toujours plus alarmés par la présence du mal, toujours plus irrités par la persistance du danger, étaient par là de plus en plus disposés à embrasser cette croyance, car le souhait de la colère est d'avoir à punir, et, comme l'a observé fort justement un esprit distingué à l'occasion du fait même qui nous occupe, elle aime mieux attribuer les maux à un acte de perversité humaine dont elle puisse tirer vengeance que de leur reconnaître une cause avec laquelle il n'y aurait autre chose à faire que de se résigner. Les mots de poison très subtil, très prompt, très pénétrant étaient plus que suffisants pour expliquer la violence et tous les accidents les plus extraordinaires de la maladie. On disait ce poison composé de crapauds, de serpents, de pus et de bave de pestiférés, de pis encore, de tout ce que des imaginations sauvages et dérégées peuvent inventer d'horrible et de dégoûtant. À cela vinrent se joindre les sortilèges par lesquels toute chose devenait possible, toute objection perdait sa force, toute difficulté trouvait sa solution. Si la première onction n'avait pas été immédiatement suivie des effets qu'elle devait produire, on en voyait facilement la cause : c'était un essai mal exécuté par des empoisonneurs encore novices : l'art s'était perfectionné maintenant, et les volontés étaient plus acharnées vers le but infernal qu'elles s'étaient proposé. Celui qui aurait encore osé soutenir que le premier barbouillage avait été une plaisanterie, celui qui aurait nié l'existence d'un complot eût passé pour un homme aveugle, opiniâtre, si même il n'eût encouru le soupçon d'avoir intérêt à détourner l'attention du public de la vérité, d'être un complice de l'attentat, d'être un *untore*. Le mot devint bientôt usuel, imposant, redoutable. Dans cette conviction où l'on était qu'il y avait des *untori*, on devait comme infailliblement en découvrir : tous les yeux étaient ouverts ; l'action la plus simple pouvait inspirer suspicion, et la suspicion devenait facilement certitude, la certitude fureur.



Ripamonti en rapporte deux exemples, en ayant soin d'avertir qu'il les a choisis, non comme les plus atroces parmi ceux qui se voyaient chaque jour, mais parce qu'il peut malheureusement parler de l'un et de l'autre en témoin oculaire.

Dans l'église de Sant'Antonio, un jour où l'on y célébrait je ne sais quelle solennité, un vieillard plus qu'octogénaire, après avoir prié quelque temps à genoux, voulut s'asseoir, et auparavant il passa son manteau sur son banc pour en ôter la poussière. « Ce vieux homme oint les bancs ! » s'écrièrent tout d'une voix quelques femmes qui le virent faire. À l'instant le peuple qui se trouvait dans l'église (dans l'église !) tombe sur le vieillard ; on le prend par les cheveux, par ses cheveux blancs, on l'accable de coups de poings, de coups de pied ; les uns le tirent, les autres le poussent dehors, et s'ils ne l'achevèrent pas sur la place, ce fut pour le traîner demi-mort à la prison, devant les juges, à la torture. « Je l'ai vu pendant qu'on le traînait ainsi, dit Ripamonti, et je n'en ai plus rien su, mais je crois bien qu'il n'aura pu vivre que peu de moments encore ».

L'autre événement, et celui-ci se passa le lendemain, fut également étrange, mais moins affreux dans son résultat. Trois jeunes Français, un homme de lettres, un peintre et un mécanicien, venus en Italie pour visiter cette contrée, en étudier les antiquités et chercher l'occasion de gagner quelque argent par leur industrie, s'étaient approchés de je ne sais quelle partie extérieure du Duomo qu'ils considéraient attentivement, un homme qui passait les voit et s'arrête ; il les montre à un autre, puis à d'autres qui arrivent : un groupe se forme, on regarde, on observe ces gens que leur costume, leur chevelure, leurs havre-sacs faisaient reconnaître pour étrangers, et, ce qui était plus fâcheux, pour Français. Ceux-ci, comme pour s'assurer que la pierre qu'ils avaient sous les yeux était bien du

marbre, y portèrent la main. Il n'en fallut pas davantage. Ils furent enveloppés, saisis, maltraités, poussés à coups redoublés vers les prisons. Heureusement le palais de justice n'est pas loin du Duomo, et, par un bonheur plus grand encore, ils furent reconnus innocents et relâchés.

Pendant deux ans, chasse impitoyable aux « *untori* ».

Une des manifestations les plus tragiques de la vie milanaise dans les terribles années de la peste fut la chasse aux « *untori* ». La superstition, l'ignorance sur les caractéristiques et sur la diffusion de la maladie, les intérêts inavouables de l'autorité publique favorisèrent la diffusion de la croyance que la peste était à attribuer à des onctions. Des gens de parfaite bonne foi assuraient avoir vu des personnes en train de répandre l'onguent mortel. Le gouvernement, de son côté, ne parvenant pas à combattre la maladie, pensa se servir des « *untori* » comme boucs émissaires : on en arrêta des centaines. On sait, par exemple, que le 2 septembre 1630 s'enfuirent environ 200 prisonniers contre lesquels se lança la rage des autorités : la plus grande partie fut reprise, pendue et brûlée. Horribles furent les morts du barbier Gian Giacomo Mora, connu par les pages de Manzoni, du tailleur de pierres Pietro Paolo Rigotto et d'une certaine Caterina Rozzana, accusée d'avoir infecté 4 000 personnes. La responsabilité des onctions, que peu de gens mettaient en doute (il suffit de penser que même Tadino y croyait) était généralement attribuée aux ennemis de l'État espagnol. On accusa la République de Venise et même l'ambassadeur de la Sérénissime, Alvise Mocenigo ; si se l'entendit dire par des personnes du gouvernement très autorisées ; il répondit que la possibilité était sans fondement parce que même les territoires de Venise étaient dévastés par la peste. Même Richelieu fut accusé d'obscures manoeuvres, mais dans les accusations il n'y avait rien de fondé. (Juliano Procacci, *Storia degli Italiani*, p. 864).



La colonne infâme

Ce n'était pas seulement dans la ville que se voyaient de semblables violences. La frénésie s'était propagée comme la contagion. Le voyageur que des paysans rencontraient hors de la grande route, celui qui, sans l'avoir quittée, s'amusait à regarder de côté ou d'autre ou se couchait à terre pour se reposer, l'inconnu à qui l'on trouvait dans la figure ou le costume quelque chose d'étrange et de suspect, tous étaient des *untori* : l'avis du premier venu, le cri d'un enfant suffisaient pour qu'on sonnât le tocsin, qu'on accourût de toutes parts : les malheureux étaient poursuivis à coups de pierres, ou saisis et, par une foule furieuse, conduits en prison. Ainsi le dit encore Ripamonti. Et la prison, jusqu'à une certaine époque, fut un port de salut.



**Procession du 11 juin : la châsse de saint Charles Borromée est proménée dans tous les endroits touchés par la peste.**

Mais les décurions, sans se rebuter du refus du cardinal relativement à la procession, renouvelaient auprès de lui leurs instances que secondait le vœu public, non sans une assez vive rumeur. Le sage prélat résista quelque temps encore ; il tenta la voie de la persuasion. Ce fut là tout ce que put le bon sens d'un homme contre le raisonnement de son siècle et l'insistance des voix qui s'en faisaient les trop nombreux échos. [...] Il finit donc par céder à des instances réitérées ; il consentit à la procession, il se rendit même à un désir pressant et général, en permettant que la châsse où était renfermé le corps de saint Charles restât ensuite exposée pendant huit jours aux regards du peuple sur le maître-autel de la cathédrale.

Je ne vois point que ni de la part du tribunal de santé ni d'aucune autre part il ait été apporté quelque opposition à cette cérémonie, qu'elle ait été l'objet d'aucune remontrance. Seulement ce tribunal prit quelques précautions qui, sans parer au danger, en dénotaient la crainte. Il prescrivit des mesures plus précises pour l'entrée en ville des personnes venant du dehors ; et, pour en assurer l'exécution, il fit tenir les portes fermées ; de même que pour exclure, autant que possible, de la réunion les personnes atteintes de la maladie et celles dont l'état pouvait être suspect, il fit clouer les portes des maisons en état de séquestration. Le nombre de ces maisons, pour tout autant que peut valoir sur un fait de ce genre la simple assertion d'un écrivain, et d'un écrivain de ce temps-là, s'élevait à environ cinq cents.

Trois jours furent employés aux préparatifs de la procession. Le 11 juin, qui était celui auquel on l'avait fixée, elle sortit au point du jour de la cathédrale. Elle s'ouvrait par une longue file de gens du peuple, de femmes pour la plupart, ayant un ample voile sur la tête, et dont un grand nombre, vêtues de toile grossière, allaient nu-pieds. Venaient ensuite les arts et métiers, précédés de leurs bannières, les confréries en habits variant de formes et de couleurs, puis les ordres religieux, puis une partie du clergé séculier ; chacun, dans ces divers corps, ayant les insignes de son rang et portant à la main un cierge de plus ou moins de volume. Dans le milieu de la procession, là où plus de flambeaux brillaient les uns après des autres, où plus de chants faisaient retentir l'air, s'avancait, sous un riche dais, la châsse portée par quatre chanoines revêtus de leurs plus beaux ornements, et qui se relevaient de distance en distance. À travers les glaces qui formaient les côtés du précieux reliquaire, on voyait le corps du saint, couvert de magnifiques habits pontificaux, la mitre en tête, et conservant encore, sous des traits flétris et décomposés, quelque chose de sa figure, telle que les peintres l'ont représentée, ou que quelques personnes se souvenaient de l'avoir vue lorsqu'il était vivant et recevaient leurs hommages. Derrière la dépouille mortelle du pasteur révérend (dit Ripamonti à qui nous empruntons en grande partie cette description), et près de lui par sa personne, comme il l'était par les mérites, par le sang et par les dignités, venait l'archevêque Frédéric. À sa suite marchait le reste du clergé, et après le clergé les magistrats en costume de grande cérémonie ; puis les nobles, les uns en grande parure, comme pour mieux s'associer à la solennité du jour, les autres vêtus de deuil en signe de pénitence, ou nu-pieds et enveloppés d'un manteau, le capuchon rabattu sur la figure, tous avec un cierge à la main. Derrière tout le monde enfin venait encore une file de personnes du peuple, de tout sexe et de tout âge.

Toutes les rues que la procession devait parcourir étaient ornées comme aux jours de grande fête. Les riches avaient étalé sur les façades de leurs maisons ce qu'ils avaient de plus précieux. Les habitations des pauvres avaient été décorées soit par des voisins plus à leur aise, soit aux frais du public ; en certains endroits, des rameaux feuillés tenaient lieu de tentures ; en d'autres, ils couvraient les tentures mêmes ; de tous côtés étaient suspendus des tableaux, des emblèmes, des inscriptions ; sur l'appui des croisées on avait placé des vases, des objets d'antiquité, des raretés de

diverses sortes ; partout des flambeaux allumés. À plusieurs de ces croisées se montraient des malades séquestrés qui regardaient la procession et l'accompagnaient de leurs prières. Dans les autres rues, il n'y avait que solitude et silence : seulement quelques personnes, de leurs fenêtres, prêtaient l'oreille et suivaient ainsi dans sa marche la pieuse rumeur ; d'autres, parmi lesquelles on vit jusqu'à des religieuses, étaient montées sur les toits pour tâcher d'apercevoir de loin cette châsse, ce cortège, quelque chose de ce qui se faisait en ce grand jour.

La procession passa par tous les quartiers de la ville ; à chacune des petites places qui se trouvent au débouché des rues principales vers les faubourgs, et qui alors conservaient toutes leur ancien nom de *Carrobi*, resté depuis à une seule, on faisait une station, en posant la châsse près de la croix érigée par saint Charles, pendant la peste précédente, sur chacune de ces places, et qui subsiste encore sur quelques-unes. Par la longueur de la marche et par ces stations multipliées, midi était passé depuis longtemps lorsqu'on fut de retour à la cathédrale.

Le lendemain, tandis que les esprits se livraient à la présomptueuse confiance, un grand nombre même à la conviction poussée jusqu'au fanatisme, que la procession devait avoir coupé court à la peste, le nombre des morts, dans toutes les classes, dans toutes les parties de là ville, s'accrut à un point si extraordinaire, la progression fut si subite, qu'il n'y eut personne aux yeux de qui la cause ne dût évidemment en être rapportée à la procession même. Mais quelle n'est pas la déplorable puissance d'un préjugé dont une population tout entière est imbue ! Ce ne fut pas à ce rassemblement si nombreux et si prolongé dans sa durée, ce ne fut pas à là multiplicité des contacts fortuits, qu'en général on attribua cet effet, mais bien à la facilité que les *Untori* y avaient trouvée pour exécuter en grand leur horrible dessein. On dit que, mêlés dans la foule, ils avaient infecté de leur drogue autant de personnes qu'ils avaient pu.

Mais comme ce moyen ne semblait pas encore suffisant pour avoir produit une mortalité aussi grande et parmi toutes les classes ; comme, à ce qu'il paraît, il n'avait pas été possible, même à l'œil du soupçon, à cet œil si attentif, et pourtant si aveugle, d'apercevoir des taches, des onctions d'aucune sorte sur les murs ni sur tout autre objet, on recourut, pour l'explication du fait, à cette autre invention déjà ancienne et reçue dans la science d'alors en Europe, à l'invention des poudres vénéneuses préparées à l'aide de la magie ; on dit que de semblables poudres répandues tout le long des rues et principalement dans les endroits des stations, s'étaient attachées au bas des vêtements, et, mieux encore, aux pieds de tant de gens qui, ce jour-là, avaient marché sans nulle chaussure. Ainsi, le même jour, dit un écrivain, contemporain, le jour de la procession vit la piété lutter contre l'impiété, la perfidie contre la sincérité, la perte contre l'avantage. Et c'était au contraire le pauvre esprit humain qui luttait contre les fantômes qu'il s'était lui-même créés.

De ce jour, la violence de la contagion alla toujours croissant ; bientôt il n'y eut presque plus aucune maison qui ne fût atteinte ; bientôt, aux dires de Somaglia<sup>13</sup>, cité plus haut, le nombre des personnes renfermées au lazaret s'éleva de deux mille à douze mille : peu après, selon presque tous les autres écrivains, il arriva jusqu'à seize mille. Je trouve dans une lettre des conservateurs de la Santé au gouverneur, que, le 4 juillet, il mourait par jour plus de cinq cents personnes. Plus tard, et lorsque le mal fut à son plus haut période, le nombre journalier des décès fut, selon la supputation la plus généralement adoptée, de douze cents, de quinze cents même ; il dépassa trois mille cinq cents, si nous en croyons Tadino ; lequel affirme que, par les recherches faites, on trouva la population de Milan, après la peste, réduite à peu près à soixante-quatre mille âmes, et qu'elle était auparavant de plus de deux cent cinquante mille. Selon Ripamonti, elle n'était que de deux cent mille ; et, quant aux morts, il résulte, dit-il, des registres civils, que le nombre s'en éleva à cent quarante mille, sans parler de ceux dont on ne put tenir compte. D'autres donnent d'autres chiffres en plus ou en moins, mais encore plus à l'aventure.

---

13 Le comte Carlo Cavazzo della Somaglia fit paraître en 1643 *Alleggiamento dello stato di Milano* ; dans cet ouvrage l'auteur évoque longuement les dépenses provoquées par la peste. (Ouvrage en italien disponible sur GoogleLivre).



**Nicolas Poussin (1594-1665), *La Peste à Ashdod*. (Musée du Louvre).**

Le tableau est peint vers 1630-1631, alors que l'artiste séjourne depuis plusieurs années à Rome ; la peste ravage le nord de l'Italie et arrive aux portes de la ville éternelle.

*La Peste d'Asdod* s'inspire d'un épisode du premier livre de Samuel, où les Philistins sont frappés par la peste parce qu'ils ont dérobé aux Israélites l'Arche d'alliance contenant les Tables de la Loi. Comme ils ont déposé l'Arche dans le temple de leur dieu, la statue de la divinité a été brisée par la colère divine. C'est cette scène que montre Poussin, interprétant le sujet à travers des textes d'auteurs antiques, comme celui de Thucydide, ayant décrit la peste d'Athènes.

Au milieu de la toile, sur le forum, une foule inquiète se presse autour du temple, tandis que des cadavres gisent au premier plan. Un effet de perspective laisse entrevoir la ville, son obélisque, des personnages se sauvant ou portant un corps. Poussin utilise dans sa composition un modèle de décor de théâtre inspiré par les principes de l'architecte romain Vitruve (90-20 av. J. - C.). On retrouve ainsi dans le tableau, au titre si grave, un mélange de sources antiques et un sujet de l'Ancien Testament. Mais aussi divers emprunts visuels, dont un à Raphaël (1483-1520), ayant réalisé un dessin célèbre consacré à la peste en Phrygie.

« Chez Poussin, les thèmes bibliques et mythologiques servent de prétexte à peindre l'expression des passions et des réactions exacerbées du cœur humain ». Alain Mérot, professeur d'histoire de l'art.

Que l'on se figure quels devaient être les soucis des décurions sur qui pesait le soin de pourvoir aux besoins publics, de parer au mal là où il était possible de le faire dans un semblable désastre.

Chaque jour il fallait remplir des vides parmi les employés du service sanitaire, chaque jour augmenter le nombre de ces agents de diverses sortes : *monatti*, *apparitori*, commissaires. Les premiers étaient affectés aux services les plus pénibles et en même temps les plus dangereux de la peste, comme d'enlever les cadavres des maisons, des rues, du lazaret, de les charrier aux fosses et les enterrer, de porter ou conduire les malades au lazaret et de les y soigner ; de brûler, de purifier les objets infectés ou suspects. [...]. L'emploi spécial des *apparitori* était de précéder les chariots chargés de cadavres, en sonnant une clochette pour avertir les passants de se ranger. Les commissaires dirigeaient les uns et les autres, sous les ordres immédiats du tribunal de santé. Il fallait veiller à ce que le lazaret fût constamment pourvu de médecins, de chirurgiens, de médicaments, de vivres, de tout ce qu'exige le service d'une infirmerie ; il fallait trouver et disposer de nombreux logements pour les nouveaux malades qui survenaient tous les jours. Pour cela on fit construire à la hâte des baraques en bois et en paille dans l'espace intérieur du lazaret ; on en forma un nouveau, tout en baraques, avec une simple clôture en planches, et propre à contenir quatre mille personnes. Puis, comme il ne suffisait pas encore, on ordonna la formation de deux autres, pour lesquels même on mit la main à l'œuvre ; mais le défaut de moyens de tout genre empêcha de les achever. Les moyens, les ouvriers, le courage, tout cela diminuait à mesure qu'en augmentait le besoin.

Et non seulement les projets et les ordres donnés restaient sans exécution, non seulement on ne satisfaisait que d'une manière bien imparfaite, même en paroles, à nombre de nécessités qui n'étaient que trop reconnues ; mais on en vint à ce degré d'impuissance et de désespoir de ne rien faire du tout pour celle-là même qui était la plus urgente et la plus à déplorer. Ainsi, par exemple, on laissait mourir dans l'abandon une grande quantité de petits enfants dont les mères avaient succombé à la peste. La Santé proposa de créer un asile pour ces infortunées créatures et pour les pauvres femmes en couche ; elle demanda que l'on fît quelque chose pour venir à leur secours ; elle ne put rien obtenir. Il est juste cependant, dit Tadino, de ne point trop accuser à cet égard les décurions de la cité qui étaient affligés et tourmentés par le militaire, dont les demandes n'avaient ni règle ni discrétion, et moins encore dans la malheureuse province que dans la ville, attendu qu'on ne pouvait obtenir du gouverneur nulle assistance et pas d'autres paroles, sinon que l'on était en temps de guerre et qu'il fallait bien traiter les soldats. Tant il importait de prendre Casal ! Tant se montre pleine de charmes la louange qui suit la victoire, indépendamment du motif, du but pour lequel on combat !

Ainsi encore les cadavres ayant comblé une grande, mais unique fosse, qui avait été creusée près du lazaret, et conséquemment les nouveaux cadavres dont le nombre grossissait chaque jour, demeurant çà et là privés de sépulture, les magistrats, après avoir en vain cherché des bras pour ce triste et fâcheux travail, avaient fini par dire qu'ils ne savaient plus à quel moyen recourir. Et l'on ne voit pas comment, sans un secours extraordinaire, on aurait pu sortir de ce funeste embarras. Ce secours, le président de la Santé alla, dans une sorte de désespoir, et les larmes aux yeux, le demander à ces deux hommes si capables, à ces deux excellents moines qui gouvernaient le lazaret ; et le père Michel s'engagea à lui donner, sous quatre jours, la ville nette de cadavres, ainsi qu'à faire creuser, dans la huitaine, des fosses suffisantes, non seulement pour le besoin du moment, mais pour celui que les prévisions les plus sinistres pourraient faire supposer dans l'avenir. Accompagné d'un de ses religieux et de quelques employés du tribunal qui furent mis à sa disposition par le président, il alla hors la ville chercher des hommes de la campagne ; et moitié par l'autorité du tribunal, moitié par celle de l'habit qu'il portait lui-même et de ses paroles, il parvint à en réunir environ deux cents, par lesquels il fit creuser trois fosses de très grande dimension ; il envoya ensuite du lazaret des *monatti* pour ramasser les morts ; et, au jour fixé, sa promesse fut remplie.

Une fois le lazaret resta sans médecins ; et, par des offres de forts salaires et de distinctions, on ne put qu'à grand peine, et tardivement, en avoir un certain nombre, bien au-dessous de celui qu'eût exigé le besoin. Cet établissement fut souvent sur le point de manquer de vivres, tellement que l'on pût craindre d'y voir mourir les gens, non seulement de la peste, mais de la faim ; mais il ne fut pas rare aussi, lorsqu'on ne savait plus où donner de la tête pour se procurer le strict nécessaire, de voir arriver comme à point nommé d'abondants secours versés, sans qu'on s'y attendît, par des mains

charitables ; car, au milieu du trouble de tous les esprits et de l'indifférence que l'on éprouvait pour les autres par suite de la crainte où chacun était continuellement pour soi, il y eut des âmes que la charité ne cessa d'animer, il y en eut dans lesquelles la charité s'éveilla lorsque tous les plaisirs du monde cessèrent ; de même que, si d'un côté la mort ou la fuite dégarnissaient les rangs de ceux auxquels était confiée la direction des intérêts publics, il s'en trouva aussi qui conservèrent constamment la santé du corps comme la force de l'âme dans le poste où ils étaient placés ; il y en eut d'autres qui, mus par la piété, se donnèrent volontairement et remplirent avec gloire, en partageant les soins de ces derniers, une tâche qui ne leur était point imposée.

Ce fut surtout parmi les ecclésiastiques que brilla une généreuse et constante fidélité aux plus pénibles devoirs. Dans les lazarets, dans la ville, leur assistance ne manqua jamais ; ils étaient partout où était la souffrance ; toujours on les vit mêlés, confondus avec les moribonds, et, tandis quelquefois qu'ils étaient malades et moribonds eux-mêmes, avec les secours de l'âme, ils répandaient, par tous les moyens en leur pouvoir, les secours temporels ; ils rendaient tous les services que pouvaient réclamer les circonstances. Plus de soixante curés, dans la ville seulement, moururent de la contagion, c'est-à-dire environ les huit neuvièmes.



**Luigi Pellegrini Scaramuccia, *Frédéric Borromée visitant le lazaret durant la peste de 1630.***  
Bibliothèque ambroscienne, Milan.

Le cardinal archevêque Frédéric Borromée, comme on devait s'y attendre, les animait tous par ses paroles et son exemple. Après avoir vu périr presque toutes les personnes de sa maison, pressé par ses parents, par de hauts magistrats, par les princes voisins, de s'éloigner du danger en se retirant dans quelque campagne isolée, il repoussa et ce conseil et ces instances avec ce même cœur qui lui faisait écrire aux curés de son diocèse : « Soyez disposés à abandonner cette vie mortelle plutôt que cette famille qui est la nôtre, que ces enfants qui nous appartiennent ; allez avec empressement, avec amour, au-devant de la peste comme à une récompense, comme à une vie nouvelle, toutes les fois qu'il y aura une âme à gagner à Jésus-Christ » Il ne négligea pas les précautions qui ne l'empêchaient point de remplir son devoir ; il donna même à cet égard des instructions et des règles à son clergé ; mais en même temps il ne s'inquiéta jamais du danger et ne parut pas même y prendre garde, lorsque dans le bien qu'il allait faire le danger se trouvait sur ses pas. Sans parler des ecclésiastiques, avec lesquels il était toujours pour louer et diriger leur zèle, pour stimuler ceux d'entre eux qui auraient pu montrer à l'œuvre quelque tiédeur, pour les envoyer aux postes où d'autres avaient perdu la vie, il voulut qu'un libre accès auprès de sa personne fût toujours ouvert à quiconque aurait besoin de lui. Il visitait les lazarets, pour donner des consolations aux malades et des encouragements à ceux qui les assistaient ; il parcourait la ville, portant des secours aux pauvres gens séquestrés dans leurs maisons, s'arrêtant à leurs portes, sous leurs fenêtres, pour écouter leurs doléances et leur offrir en échange des paroles de consolation et des exhortations au courage. Il se mit, en un mot, et vécut au milieu de la peste, si bien qu'il s'étonnait lui-même, lorsqu'elle eut cessé, d'avoir échappé à ses atteintes.

C'est ainsi que, dans les grandes infortunes publiques et dans une longue perturbation de cet ordre de choses quelconque qui est l'ordre de choses habituel, on voit toujours la vertu s'accroître et devenir plus sublime, mais on n'y voit que trop aussi s'opérer un accroissement qui, d'ordinaire, est bien plus général dans le vice et la perversité. La calamité qui nous occupe en fournit trop bien la preuve. Les brigands que la peste épargnait et n'épouvantait point trouvèrent dans le désordre qui régnait partout, dans le relâchement de tous les ressorts de la force publique, une nouvelle occasion d'exercer leur funeste activité, et tout à la fois une nouvelle assurance de la voir impunie. Car l'action de la force publique elle-même passa en grande partie dans les mains des plus méchants d'entre eux. Les emplois de *monatti* et d'*apparitori*<sup>14</sup> n'étaient en général recherchés et occupés que par des hommes sur qui l'attrait de la rapine et de la licence avait plus de pouvoir que la crainte de la contagion, que toute répugnance inspirée par la nature. On avait soumis ces agents à des règles très sévères, et, s'ils y manquaient, à de très fortes peines ; on leur avait assigné des lieux de station ; ils étaient, comme nous l'avons dit, sous la direction de commissaires spéciaux ; au-dessus des uns et des autres étaient placés, en qualité de délégués dans chaque quartier, des magistrats et des nobles, investis de l'autorité nécessaire pour procéder sommairement dans toute occurrence où l'intérêt de l'ordre pouvait réclamer leur action. Cela marcha ainsi jusqu'à une certaine époque, et produisit assez bien l'effet qu'on s'en était promis. Mais, chaque jour voyant s'accroître le nombre de ceux qui mouraient, de ceux qui fuyaient, de ceux qui s'absorbaient dans leur trouble, ces gens en vinrent à être comme affranchis de toute surveillance ; ils se donnèrent, les *monatti* surtout, un pouvoir arbitraire en toutes choses. Ils entraient dans les maisons en maîtres, en ennemis ; et sans parler des larcins qu'ils y commettaient, du traitement qu'ils faisaient subir aux malheureux que la peste obligeait à passer par de telles mains, ils les portaient, ces mains infectées et criminelles, sur les personnes que la peste n'avait point atteintes, sur les enfants, sur leurs parents, sur les femmes, sur leurs maris, menaçant de les traîner au lazaret s'ils ne se rachetaient ou n'étaient rachetés à prix d'argent. D'autres fois ils faisaient payer leur service, refusant d'enlever les cadavres déjà en putréfaction, si on ne leur donnait en écus sonnants telle somme qu'ils fixaient eux-mêmes. On dit (et entre la légèreté des uns et la méchanceté des autres, il est également hasardeux de le croire et ne pas le croire), on dit, et Tadino lui-même l'affirme que des *monatti* et des

---

14 Un *monatto* était un officier public en temps d'épidémie de peste, commandé par les autorités municipales à transporter dans les lazarets des malades ou des cadavres. Habituellement, les *monatti* étaient des personnes condamnées à mort, emprisonnées ou des personnes guéries de la maladie et donc immunisées contre elle.

Les *apparitori* étaient les employés de la commune chargés d'annoncer l'arrivée des charrettes chargées des victimes de la peste et conduites par les *monatti*, au son d'une cloche, qu'ils gardaient aux pieds ou à la taille.

*apparitori* laissaient à dessein tomber des chariots des objets infectés pour propager et faire durer la peste, devenue pour eux un revenu, un domaine, un sujet de réjouissance. D'autres misérables, se donnant pour des *monatti*, portant une sonnette attachée au pied, ainsi qu'il était prescrit à ceux-ci de l'avoir, tant comme signe distinctif que pour avertir de leur approche, s'introduisaient dans les maisons et y commettaient toutes sortes d'excès. Dans quelques-unes, qui se trouvaient ouvertes et sans habitants, ou seulement habitées par quelque malade, quelque moribond, des voleurs entraient, sans rien craindre, pour y ramasser du butin ; d'autres étaient envahies par des sbires qui en faisaient de même, ou pis encore. [...]. « Et tandis, dit Ripamonti, que les cadavres épars ou des tas de cadavres, toujours devant les yeux, toujours sous les pas des vivants, faisaient de toute la ville comme un seul et vaste tombeau, c'était quelque chose de plus triste encore, c'était une calamité plus hideuse que cette défiance ennemie où l'on était à l'égard les uns des autres, ce déchaînement de soupçons et ce qu'ils avaient de monstrueux... Ce n'était pas seulement de son voisin, de son ami, de son hôte que l'on prenait ombrage ; les noms mêmes les plus doux, les liens d'amour parmi les hommes, ceux qui unissent l'époux et l'épouse, le père et son fils, le frère et son frère n'inspiraient plus que de la terreur, et, chose horrible à raconter, la table domestique, le lit nuptial étaient redoutés comme des lieux d'embûches où se cachait le poison ».

[...]. C'est ainsi que, pendant la longue et triste période des procès pour fait de sorcellerie, les aveux de quelques prévenus, aveux qui ne furent pas toujours extorqués, ne servirent pas médiocrement à produire et à soutenir l'opinion qui régnait sur la sorcellerie même ; car, lorsqu'une opinion règne pendant longtemps et dans une grande partie du monde, elle finit par s'exprimer de toutes les manières, par tenter toutes les voies, par aborder et parcourir tous les degrés de la persuasion, et il est difficile que tous les esprits ou le plus grand nombre croient longuement qu'une chose extraordinaire se fait sans qu'il ne survienne quelqu'un qui croie la faire lui-même.

Parmi les histoires auxquelles cette folie des onctions donna naissance, il en est une qui mérite d'être rapportée, par le crédit qu'elle obtint et le chemin qu'on lui vit faire. On racontait, non partout de la même manière (ce serait un privilège trop particulier dont les fables seraient en possession), mais avec des versions qui se rapprochaient assez entre elles, on racontait que tel individu avait vu, tel jour, arriver sur la place du Duomo un carrosse à six chevaux, dans lequel se trouvait, avec d'autres personnages, un homme de haute apparence, dont la figure était tout à la fois sombre et animée, l'œil ardent, la chevelure hérissée, la lèvre menaçante. Pendant que le passant dont il s'agit regardait cet équipage, l'équipage s'était arrêté, et le cocher avait engagé le passant à monter dans le carrosse, ce à quoi celui-ci n'avait su se refuser. Après divers circuits, on avait mis pied à terre à la porte d'un palais où il était entré avec les autres. Il y avait trouvé des beautés et des horreurs, des déserts et des jardins, des cavernes et de riches salons, et dans ces salons et ces cavernes, des fantômes assis et tenant conseil. Enfin on lui avait montré de grandes caisses pleines d'argent, en lui disant d'en prendre autant qu'il en voudrait, sous la condition cependant qu'il accepterait un petit vase de drogue, et qu'il irait avec cette drogue faire des onctions dans la ville. Mais, n'ayant pas voulu y consentir, il s'était retrouvé en un clin d'œil dans le même endroit où on l'avait pris ! Cette histoire, à laquelle tout le peuple milanais ajoutait pleine foi, et dont, au dire de Ripamonti, certains hommes de poids ne se moquaient point autant qu'ils auraient dû le faire, parcourut toute l'Italie et d'autres contrées aussi. En Allemagne on en fit le sujet d'une estampe. L'électeur archevêque de Mayence écrivit au cardinal Federico pour lui demander ce qu'on devait croire des prodiges que l'on disait s'être vus à Milan ; il en eut pour réponse que c'étaient des rêves.

Les rêves des savants étaient de même valeur, s'ils n'étaient de même nature, et ne produisaient pas des effets moins désastreux. La plupart voyaient tout à la fois l'annonce et la cause des malheurs dont on était affligé, dans une comète qui avait paru en l'année 1628, et dans une conjonction de Saturne avec Jupiter. « La susdite conjonction, écrit Tadino, inclinant sur cette année 1630, et si claire que chacun la pouvait comprendre : *Mortales parat morbos, miranda videntur*<sup>15</sup>. Cette prédiction, tirée, disait-on, d'un livre intitulé : *Specchio degli almanachi perfetti*<sup>16</sup>, imprimé à Turin en 1623, était dans toutes les bouches.

---

15 Traduction du latin : « Prépare des maladies mortelles, vous verrez des choses incroyables ».

16 Traduction de l'italien : « Miroir des almanachs parfaits ».



### **Passage de la comète en 1618 à Augsbourg.**

La recherche astronomique contemporaine a démontré qu'aucune comète n'était apparue en 1628. En revanche, en 1618, jusqu'à trois comètes étaient visibles et l'une d'elles le 16 novembre était parfaitement visible pendant la journée. Autrefois les « savants » pensaient que le passage des comètes annonçait les événements importants. Pensons, par exemple, à l'apparition de la comète de Halley, visible sur la tapisserie de Bayeux, coïncidant avec la mort du roi Harold et l'avènement du duc de Normandie sur le trône d'Angleterre en 1066.

Une autre comète, qui s'était montrée dans le mois de juin de l'année même de la peste, fut regardée comme un nouvel avertissement, ou plutôt comme une preuve manifeste des onctions. Les érudits cherchaient dans les livres et n'y trouvaient qu'en trop grand nombre des exemples de peste faite, comme ils disaient, à main d'homme : ils citaient Tile-Live, Tacite, Dion Cassius, que dis-je ? Homère et Ovide, et bien d'autres auteurs anciens qui avaient raconté ou indiqué des faits semblables chez les modernes, ils étaient en ce point bien plus riches encore. Ils citaient cent autres auteurs qui ont traité sous forme de doctrine spéciale, ou parlé incidemment des poisons, des maléfices, des drogues et des poudres mortifères ;

Cesalpino<sup>17</sup>, Cardano<sup>18</sup>, Grevino<sup>19</sup>, Salio<sup>20</sup>, Pareo<sup>21</sup>, Schenchio<sup>22</sup>, Zachia<sup>23</sup>, et, pour finir, ce funeste Delrio<sup>24</sup> qui, si la renommée des auteurs était en raison du bien et du mal qu’ont produit leurs œuvres, devrait être un des plus fameux ; ce Delrio dont les veilles ont coûté la vie à un plus grand nombre d’hommes que ne l’ont fait les entreprises de certains Conquérants ; ce Delrio dont les *Investigations sur la magie* (résumé de tout ce que les hommes avaient jusqu’à lui rêvé en semblable matière), devenues le livre le plus respectable, le plus digne de faire foi, furent, pendant plus d’un siècle, la règle et la trop puissante cause de ces meurtres légaux dont on ne peut, sans frémir, rappeler la longue suite.

Des imaginations du vulgaire, les gens instruits prenaient ce qui pouvait s’accommoder à leurs idées ; des imaginations des gens instruits, le vulgaire prenait ce qu’il en pouvait comprendre, et comme il le pouvait, et du tout se formait une masse énorme et confuse de démente commune à tous.

Mais ce qui étonne le plus, c’est de voir les médecins, ceux d’entre eux, c’est-à-dire qui, dès le principe, avaient cru à la peste, c’est de voir, notamment Tadino, embrasser les déplorables idées de la multitude. Ce Tadino, qui avait annoncé la contagion, l’avait vue arriver, l’avait, pour ainsi dire, suivie de l’œil dans ses progrès, qui avait dit et proclamé que c’était la peste et qu’elle se prenait par le contact, que de l’absence de mesures préservatrices s’ensuivrait une infection générale, ce même homme, ensuite, vient puiser dans ces mêmes faits qu’il a prédits un argument qu’il croit sans réplique à l’appui des onctions magiques et vénéneuses : c’était lui qui, dans la maladie de ce Carlo Colonna, mort le second de la peste de Milan, avait remarqué et signalé le délire comme l’un des symptômes de cette contagion, et c’est lui qui, plus tard, n’hésite pas à donner comme une preuve des onctions et d’une conjuration formée sous les auspices du diable un fait tel que celui qu’on va lire. Deux témoins déposaient avoir entendu raconter par l’un de leurs amis malade, qu’une nuit il avait vu paraître dans sa chambre des gens qui lui avaient offert sa guérison et de l’argent s’il voulait oindre les maisons des environs, et, sur son refus, ils étaient partis, laissant à leur place un loup sous le lit et trois gros chats sur les couvertures, « lesquels y restèrent jusqu’au jour ».

Si une telle manière de raisonner était le fait d’un seul homme, on pourrait l’attribuer à un défaut de bon sens qui lui serait particulier, ou plutôt il n’y aurait pas lieu d’en faire mention ; mais, comme ce fut le fait de plusieurs, ou pour mieux dire de presque tous, c’est l’histoire de l’esprit humain, et l’on y trouve l’occasion de reconnaître combien une suite réglée et raisonnable d’idées peut être troublée par une autre suite d’idées qui se jette à travers. Du reste, ce Tadino était, dans notre cité, l’un des hommes de son temps les plus renommés par son talent et ses connaissances.

Deux écrivains illustres et qui ont bien mérité de leur pays ont affirmé que le cardinal Frédéric Borromée doutait du fait des onctions. Nous voudrions pouvoir donner à cet homme si distingué et si digne d’affection une louange encore plus complète, et montrer le bon prélat supérieur en ce point

---

17 Andrea Cesalpino (1519-1603) est un philosophe, médecin, naturaliste et botaniste italien.

18 Girolamo Cardano (1501-1576) est un médecin et philosophe italien. Ce savant ingénieux imagina également le dispositif destiné à isoler les boussoles marines des oscillations des navires. Les « cardans » permettent également en mécanique de transmettre un mouvement rotatif entre deux arbres n’étant pas parfaitement alignés. Toutes les automobiles avec une traction avant possèdent un cardan pour actionner les deux roues motrices.

19 Ce Grevino est en fait Jacques Grévin, né à Clermont-en-Beauvaisis en 1538 et mort à Turin en 1570. Ce médecin français converti au calvinisme était également homme de théâtre et poète. Ami de Ramus, de du Bellay et de Ronsard, il fut dans les dernières années de sa vie le médecin de Marguerite de France, duchesse de Savoie, sœur du roi de France Henri II. C’est à la cour de Turin qu’il mourut jeune. À côté d’œuvres littéraires, il écrivit entre autres *Cinq livres de l’imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*.

20 Pietro Salio Diversi, médecin italien du XVI<sup>e</sup> siècle originaire de Faenza.

21 Davide Pareus, théologien, à l’époque célèbre professeur à Heidelberg, mort en 1615.

22 Des ouvrages italiens citent un Gian Giorgio Schenchio comme médecin.

23 Paolo Zachia (ou Paulus Zacchias) (1584-1659) est un médecin italien attaché à l’État pontifical, considéré comme le créateur de la médecine légale.

24 Martín Antoine Delrío (1551-1608) est un prêtre jésuite des Pays-Bas espagnols, juriste, philologue et exégète de renom. Il est surtout connu par ses *Disquisitiones magicæ* en six volumes (*Investigations sur la magie*) publiées en 1599. Cet ouvrage influença les procès en sorcellerie.

comme en tant d'autres à la foule de ses contemporains ; mais nous sommes, au contraire, obligé de remarquer en lui encore un exemple de l'empire qu'exerce l'opinion du plus grand nombre sur les esprits même dont on admire le plus les lumières. On a vu, du moins d'après ce qu'en dit Ripamonti, que dans le commencement le cardinal Frédéric Borromée était vraiment dans le doute ; il pensa toujours ensuite que dans l'opinion régnante entraient pour une grande part la crédulité, l'ignorance, la peur, le désir d'excuser un trop long retard à reconnaître la contagion et à prendre des mesures pour s'en garantir ; que l'on exagérait beaucoup, mais qu'en même temps il y avait quelque chose de véritable. On conserve dans la bibliothèque ambrosienne un petit ouvrage écrit de sa main sur cette peste, et ce jugement qu'il portait sur les onctions y est souvent indiqué, une fois même énoncé en termes précis. Voici ses propres paroles : « On a dit, sur la manière de composer et de répandre, de ces sortes de drogues, bien des choses diverses, dont les unes nous paraissent vraies et les autres tout à fait imaginaires »<sup>25</sup>.

Il y eut cependant des personnes qui pensèrent jusqu'à la fin, et pendant toute leur vie, que l'imagination avait fait en ceci tous les frais, et nous le savons, non de ces personnes, car il n'y en eut aucune assez hardie pour émettre devant le public un sentiment si opposé à celui du public même, nous le savons des écrivains qui se moquent de ce sentiment, qui le critiquent ou le réfutent comme le préjugé de quelques individus, comme une erreur qui n'osait disputer ouvertement contre la sagesse générale, mais qui n'en existait pas moins ; nous le savons aussi d'un homme qui s'en était instruit par la tradition.

« J'ai trouvé des personnes sages à Milan, dit le bon Muratori<sup>26</sup> dans son ouvrage cité plus haut, qui avaient reçu de leurs anciens des rapports dignes de confiance, et qui n'étaient pas bien convaincus que le fait de ces onctions vénéneuses fût véritable ».

On voit que c'est un épanchement secret de la vérité, une confiance domestique ; le bon sens y était, mais se tenait caché, par crainte de l'opinion avec laquelle nul autre n'entraît en partage.

Les magistrats, chaque jour réduits en nombre, et de plus en plus livrés à tout l'égarément de leur trouble, employaient le peu de résolution dont ils étaient encore capables à rechercher les *untori*. Parmi les papiers du temps de la peste qui se conservent dans les archives dont il a été plus haut fait mention, se trouve une lettre (sans aucun autre document relatif au fait qu'elle énonce) dans laquelle le grand chancelier s'empresse, et fort sérieusement, d'informer le gouverneur qu'il lui avait été donné avis que, dans une maison de campagne appartenant aux frères Girolamo et Giulio Monti, gentilshommes milanais, on composait du poison en si grande quantité que quarante hommes étaient occupés à cette opération, et cela avec l'assistance de quatre nobles de Brescia, et qui faisaient venir du pays vénitien la matière pour la fabrication du poison. Il ajoute qu'il avait pris fort secrètement les mesures pour envoyer à l'endroit indiqué le podestat<sup>27</sup> de Milan et l'auditeur de la Santé, avec trente hommes de cavalerie ; que malheureusement l'un des frères avait été averti assez à temps pour faire disparaître les traces du délit, ce dont il était probablement redevable à l'auditeur même, ami de ce personnage ; que l'auditeur avait cherché à se dispenser de partir ; mais que le podestat n'en était pas moins allé à reconnaître la maison et voir si on y trouvait des indices, prendre des informations et arrêter tous ceux qui pourraient être prévenus du fait. Les recherches apparemment n'aboutirent à rien, puisque les écrits du temps qui parlent des soupçons dont ces gentilshommes étaient l'objet, ne citent aucun fait à la suite. Mais il n'est que trop vrai que, dans une autre circonstance, à force de chercher des coupables, on crut en avoir trouvé.

Les procès qui furent la conséquence de cette prétendue et déplorable découverte n'étaient sans doute pas les premiers de ce genre ; et l'on ne saurait non plus les considérer comme une rareté dans

---

25 « *Unguenta vero hæc aiebant componi conficique multifariam, fraudisque vias fuisse complures ; quarum sanè fraudum et artium quidem assentimur, alias vero fictas fuisse commentitiasque arbitramur* », chapitre V.

L'ouvrage autographe en latin, conservé dans la bibliothèque ambrosienne, s'intitule : *De pestilentia quæ Mediolani anno 1630 magnam stragem edidit*. (Au sujet de la peste ayant provoqué de grands ravages à Milan en 1630).

Cet ouvrage du cardinal Frédéric Borromée a été édité en 2000 avec une traduction italienne par l'éditeur milanais Myrica.

26 Ludovico Antonio Muratori (1672-1750). Ce prêtre est considéré aujourd'hui comme le père de l'historiographie italienne surtout dans le domaine de l'étude du Moyen Âge.

27 Le podestat était le premier magistrat des villes italiennes, en particulier dans le nord du pays, à l'époque médiévale. Plus tard utilisé l'expression est utilisée pour désigner les maires des communes sous le régime fasciste italien.

l'histoire de la jurisprudence. Car, sans parler des temps anciens, et en nous bornant à indiquer quelques-uns de ces procès dont les dates se rapprochent le plus de l'époque qui nous occupe, l'on vit à Palerme, en 1526, à Genève, en 1530, puis en 1545, puis encore en 1571, à Casal de Montferrat en 1536, à Padoue en 1555, à Turin en 1599, à Turin encore dans cette même année 1630, poursuivre et condamner à des supplices qui ordinairement étaient des plus atroces, des infortunés en plus ou moins grand nombre dans ces diverses localités, et que l'on disait coupables d'avoir propagé la peste au moyen de poudres ou de drogues, ou de maléfices, ou du tout ensemble. Mais l'affaire des prétendues onctions de Milan, de même qu'elle fut la plus célèbre, est aussi peut-être celle qui mérite le plus d'être observée, ou du moins elle présente plus de moyens d'observation, parce qu'il nous reste à ce sujet des documents plus circonstanciés et plus authentiques ; et, quoique un écrivain auquel nous avons tout à l'heure rendu hommage s'en soit occupé avec la sagacité qui le distingue, cependant, comme il ne s'était pas autant proposé d'en donner l'histoire proprement dite, que d'y puiser des arguments pour un autre sujet d'une importance plus grande, ou, ce qui est sûr, du moins, plus immédiate, qu'il avait entrepris de développer, il nous a paru que cette histoire pourrait être l'objet d'un nouveau travail. Mais trop de brièveté ne saurait y être permise, et ce n'est point ici qu'elle pourrait être traitée avec l'étendue qui lui convient. D'ailleurs, après s'être arrêté sur ces événements, le lecteur ne se soucierait certainement plus de connaître ceux de notre narration particulière qui nous restent à mettre sous ses yeux. Réservant donc pour un autre écrit le récit et l'examen de ceux que nous venons d'indiquer, nous reviendrons enfin à nos personnages, pour ne les plus quitter jusqu'au terme de leurs aventures.

Alexandro Manzoni



**Le doge de Venise se rend à l'église de la Salute, le 21 novembre, pour commémorer la fin de la peste de 1630.**

Ce tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservé au Louvre, rappelle que la peste de 1630 avait touché toutes les villes italiennes de la plaine du Pô.